

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires et Bernadette BAUMGARNER membre suppléant.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, et Françoise THOMAS.

Avait donné pouvoir : Daniel BOUR à Robert NATALE, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Sophie MARKOVIC à Christian GAILLARD, Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine JANIAUD LARCHER et Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 mars 2025	Le 31 mars 2025	En exercice	50
		Présents	35
		Votants	41

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gilles PERRIN est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-03-02D1 – Budget Général – Budget primitif 2025

Rapporteur : Daniel FRÉRY



Vu le Débat d'Orientation Budgétaire visé par le Conseil communautaire du 25 février 2025 ;

Vu les restes à réaliser et les différents résultats ;

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M57 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2025 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

Vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), **une somme de 1 055 000 € est à inscrire au chapitre 011.**

Vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme et direction) ainsi qu'aux missions de police intercommunale, droit des sols, de l'école de musique intercommunale et la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM, GEMAPI, Centre aquatique et refacturés aux services annexes, **une somme de 4 449 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

Vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, **une somme de 4 024 343 € est à inscrire au chapitre 014.**

Vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 775 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

Une somme de 3 729 016 € est à inscrire au chapitre 65 (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement aux associations, indemnités élus, contributions SCOT, Pôle Métropolitain, fonds de concours de fonctionnement aux communes ...ainsi que les subventions aux budgets annexes).

Vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, **une somme de 350 045 € est à inscrire au chapitre 66.**

Une somme de 100 € est à inscrire au chapitre 67.

Une somme de 6 000 € est à inscrire au chapitre 68.

Un virement à la section d'investissement est prévu pour un montant de 610 661.95€.

A la section de fonctionnement, en recettes :

Une somme de 20 000 € est à inscrire au chapitre 013 (remboursement du supplément familial, remboursement IJ,...)

Vu l'amortissement des subventions, **une somme de 135 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

Vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement mutualisés du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 3 089 800 € est à inscrire au chapitre 70.**

Vu les impôts et taxes, **une somme de 7 981 842 € est à inscrire au chapitre 73 (73 / 731).**

Vu les dotations versées de l'État estimées pour 2024, **une somme de 2 855 535 € est à inscrire au chapitre 74.**

Une somme de 853 011 € est à inscrire au chapitre 75 (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant et options Prévoyance+ écritures clôture bilan ZAC Popins et Technoparc/ subvention école de musique).

Une somme de 1 662 572.26 € correspondant au résultat de fonctionnement reporté est à inscrire au 002.

A la section d'investissement, en dépenses :

Vu les restes à réaliser 2024 (2 096 854.74 € intégrés aux prévisions budgétaires).

Une somme de 135 000 € est à inscrire au chapitre 040 (amortissement des subventions).

Vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 692 500 € est à inscrire au chapitre 16.**

Une somme de 52 675.65 € est à inscrire au chapitre 20 (renouvellements et achats de logiciels, vues aériennes, photos)

Vu notamment l'aide à l'immobilier d'entreprise, les fonds de concours d'investissement aux communes membres, **la somme de 957 471.05 € est à inscrire au chapitre 204.**

Vu notamment les écritures de clôture des ZAC Popins et Technoparc, la réalisation du marché couvert, l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service AAGV et d'une moto et d'un radar supplémentaire pour la police intercommunale, des travaux de voirie sur les ZAC, le renouvellement de matériel informatique, le mobilier de la salle du conseil communautaire du nouveau siège et l'achat de nouveaux instruments pour l'école de musique, **la somme de 2 488 862.12 € est à inscrire au chapitre 21.**

Vu notamment le projet de réhabilitation du bâtiment en briques et son parking et les travaux complémentaires pour le bâtiment des Fonteneilles, **une somme de 1 947 525.92 € est à inscrire au chapitre 23.**

Vu l'avance en compte courant d'associé à la SEM Sud Développement, et l'avance à la concession des Forges, **une somme de 700 000 € est à inscrire au chapitre 27.**

A la section d'investissement, en recettes :

- Vu les restes à réaliser 2024 (1 230 653.08 € intégrés aux prévisions budgétaires).
- Vu les ventes diverses, **une somme de 1 561 800 € est à inscrire au chapitre 024.**
- Vu la dotation aux amortissements, **une somme de 775 000 € est à inscrire au chapitre 040.**
- Une somme de 1 086 566.31 est à inscrire au chapitre 10 (FCTVA et affectation du résultat au 1068)**
- Une somme de 2 367 042.33 € est à inscrire au chapitre 13 (subventions d'investissement).**
- Une somme de 302 500 € est à inscrire au chapitre 16 (emprunt et cautionnements reçus).**
- Une somme de 270 464.15 € correspondant au résultat d'investissement reporté est à inscrire au 001.**
- Le virement de la section de fonctionnement pour un montant de 610 661.95€.**

Ainsi, le budget 2025 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	16 601 260.26 €	14 999 165.95 €	1 602 094.31 €
Investissement	6 974 034.74 €	6 974 034.74 €	0 €
Résultat général de l'exercice			1 602 094.31 €
Les grandes lignes du BP 2025			

En fonctionnement : 14 999 165.95 € en dépenses et 16 601 260.26 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 011	Charges à caractère général	1 055 000.00
Chap 012	Charges de personnel	4 449 000.00
Chap 014	Atténuation de produits	4 024 343.00
<i>Dont notamment</i>	<i>Compensations versées aux communes</i>	<i>3 900 343.00</i>
Chap 023	Virement à la section d'investissement	610 661.95
Chap 042	Amortissement	775 000.00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	3 729 016.00

<i>Dont notamment</i>	<i>SDIS</i>	1 293 066.00
Chap 66	Charges financières	350 045.00
Total des dépenses de fonctionnement		14 999 165.95

Les principaux postes de recettes sont :

Chap 002	Résultat reporté (2024)	1 662 572.26
Chap 042	Amortissement de subventions	135 000.00
Chap 70	Produits des services...	3 089 800.00
<i>Dont notamment</i>	Reversement des budgets annexes (part salaires)	2 700 000.00
	Participation communes service PM	125 000.00
	Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé	220 000.00
Chap 73/ 731	Impôts et taxes / Fiscalité locale	7 981 842.00
Chap 74	Dotations, subventions, participations	2 855 535.00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	853 011.00
Total des recettes de fonctionnement		16 601 260.26

En investissement : 6 974 034.74 € en dépenses et en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 040	Amortissement de subventions	135 000.00
Chap 16	Emprunts	692 500.00
Chap 204	Subventions d'équipements	957 471.05
Chap 21	Immobilisations corporelles	2 488 862.12



Chap 23	Immobilisations en cours	1 947 525.92
Chap 27	Autres immobilisations	700 000.00
Dont Restes à réaliser 2024 dépenses pour info		2 096 854.74
Total des dépenses d'investissement		6 974 034.74

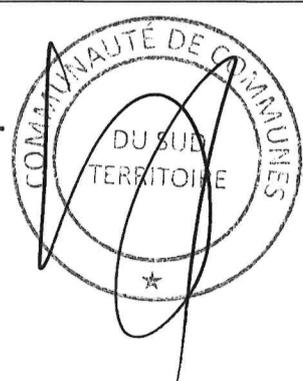
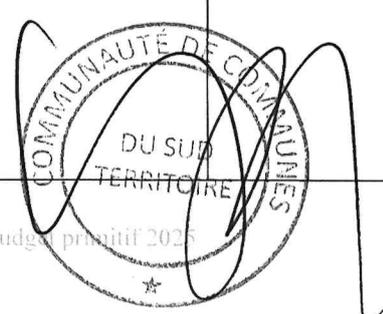
Les principaux postes de recettes sont :

Chap 001	Résultat reporté (2024)	270 464.15
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	610 661.95
Chap 024	Produits de cession	1 561 800.00
Chap 13	Subventions	2 367 042.33
Chap 040	Amortissement	775 000.00
Chap 10	Dotations et fonds divers	1 086 566.31
Chap 16	Emprunts	302 500.00
Dont Restes à réaliser 2024 recettes pour info		1 230 653.08
Total des recettes d'investissement		6 974 034.74

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le budget primitif du budget général pour l'exercice 2025 tel que présenté.**

Annexe : Vue préparatoire.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Et publication ou notification le MERCREDI 23 AVR. 2025</p> <p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>  
--	---

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
Total	30 500,00 30 500,00	30 500,00 30 500,00	989 200,39 989 200,39	3 243,28 3 243,28					
011 Charges à caractère général	3 000,00	3 000,00	1 086,00	36,20		1 000,00	1 000,00	33,33	
6041 Achats déduites (autres que terrains à aménager)									
60611 Fournitures non stockables - Eau et assainissement	5 000,00	5 000,00	9 513,93	190,28		10 000,00	10 000,00	200,00	
60612 Fournitures non stockables - Energie - Electricité	52 000,00	52 000,00	45 050,99	86,64		46 000,00	46 000,00	88,46	
60613 Fournitures non stockables - Chauffage urbain	11 000,00	11 000,00	7 875,59	71,60		8 000,00	8 000,00	72,73	
60618 Fournitures non stockables - Autres fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00					
60621 Fournitures non stockées - Combustibles	1 000,00	1 000,00	1 397,03	139,70		1 500,00	1 500,00	150,00	
60622 Fournitures non stockées - Carburants	48 000,00	48 000,00	43 930,03	91,52		44 000,00	44 000,00	91,67	
60623 Fournitures non stockées - Alimentation	0,00	0,00	1 252,83	0,00		1 300,00	1 300,00		
60624 Fournitures non stockées - Produits de traitement	0,00	0,00	35,54	0,00		100,00	100,00		
60628 Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	139,65	0,00		200,00	200,00		
60631 Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	7 000,00	7 000,00	7 710,02	110,14		8 000,00	8 000,00	114,29	
60632 Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	16 000,00	16 000,00	11 898,82	74,37		12 000,00	12 000,00	75,00	
60633 Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	0,00	0,00	2 725,01	0,00		3 000,00	3 000,00		
60636 Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	7 500,00	7 500,00	6 670,16	88,94		7 000,00	7 000,00	93,33	
6064 Fournitures non stockées - Fournitures administratives	11 000,00	11 000,00	12 088,02	109,89		13 000,00	13 000,00	118,18	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
6067 Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00					
6068 Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0,00	0,00	138,00	0,00		400,00	400,00		
611 Contrats de prestations de services	59 000,00	59 000,00	42 351,30	71,78		43 000,00	43 000,00	72,88	
6132 Locations immobilières	115 000,00	115 000,00	113 280,24	98,50		115 000,00	115 000,00	100,00	
61351 Locations matériel roulant	0,00	0,00	24 331,88	0,00		25 000,00	25 000,00		
61358 Autres locations mobilières	55 000,00	55 000,00	29 453,39	53,55		30 000,00	30 000,00	54,55	
614 Charges locatives et de copropriété	18 000,00	28 000,00	25 454,77	97,90		26 000,00	26 000,00	100,00	
61521 Entretien et réparations sur terrains	0,00	0,00	2 725,00	0,00		3 000,00	3 000,00		
615221 Entretien et réparations sur bâtiments publics	500,00	500,00	1 008,00	201,60		2 500,00	2 500,00	500,00	
615228 Entretien et réparations sur autres bâtiments	2 500,00	2 500,00	1 928,25	77,13		2 500,00	2 500,00	100,00	
615231 Entretien et réparations sur voiries	35 000,00	45 000,00	47 521,41	105,60		65 000,00	65 000,00	144,44	
615232 Entretien et réparations sur réseaux	0,00	0,00	771,36	0,00		1 500,00	1 500,00		
61551 Entretien et réparations sur matériel roulant	8 000,00	8 000,00	7 642,98	95,54		8 000,00	8 000,00	100,00	
61558 Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	522,29	52,23		1 000,00	1 000,00	100,00	
6156 Maintenance	50 000,00	50 000,00	49 914,23	99,83		50 000,00	50 000,00	100,00	
6161 Primes d'assurances multirisques	40 000,00	47 000,00	47 077,63	100,17		55 000,00	55 000,00	117,02	
6162 Assurance obligatoire dommage-construction	3 000,00	3 000,00	2 701,26	90,04		3 000,00	3 000,00	100,00	
6168 Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		
617 Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	3 577,18	35,77		5 000,00	5 000,00	50,00	
6182 Documentation générale et technique	2 000,00	2 000,00	2 150,24	107,51		2 500,00	2 500,00	125,00	
6184 Versements à des organismes de formation	24 000,00	24 000,00	25 628,00	106,78		27 000,00	27 000,00	112,50	
6188 Autres frais divers	215 000,00	215 000,00	219 008,76	101,86		220 000,00	220 000,00	102,33	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Fonctionnement-Dépense								
62268 Autres honoraires, conseils...	25 000,00	25 000,00	4 329,16	17,32		5 000,00	5 000,00	20,00
6227 Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	3 500,00	9 766,56	279,04		10 000,00	10 000,00	285,71
6231 Annonces et insertions	500,00	500,00	444,00	88,80		500,00	500,00	100,00
6232 Fêtes et cérémonies	4 000,00	19 000,00	27 795,99	146,29		28 000,00	28 000,00	147,37
6233 Foires et expositions	0,00	0,00	0,00	0,00				
6234 Réceptions	4 000,00	4 000,00	6 933,66	173,34		7 000,00	7 000,00	175,00
6236 Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00	
6237 Publications	25 000,00	25 000,00	18 739,07	74,96		20 000,00	20 000,00	80,00
6238 Publicité, publications, relations publiques - Divers	0,00	0,00	0,00	0,00				
6251 Voyages, déplacements et missions	5 000,00	5 000,00	12 038,35	240,77		13 000,00	13 000,00	260,00
6261 Frais d'affranchissement	15 000,00	15 000,00	12 637,37	84,25		13 000,00	13 000,00	86,67
6262 Frais de télécommunications	40 000,00	40 000,00	55 500,33	138,75		56 000,00	56 000,00	140,00
627 Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 500,00	966,34	38,65		1 000,00	1 000,00	40,00
6281 Concours divers (cotisations...)	7 000,00	7 000,00	6 016,97	85,96		6 500,00	6 500,00	92,86
6284 Redevance pour services rendus	12 000,00	12 000,00	12 007,53	100,06		13 500,00	13 500,00	112,50
62875 Remboursements de frais aux communes membres du GFP	3 000,00	3 000,00	1 239,04	41,30		2 000,00	2 000,00	66,67
6288 Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 176,00	117,60		2 000,00	2 000,00	200,00
63512 Taxes foncières	15 000,00	15 000,00	12 844,49	85,63		13 000,00	13 000,00	86,67
6358 Autres droits	500,00	500,00	233,63	46,73		500,00	500,00	100,00
6378 Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	280,73	56,15		500,00	500,00	100,00
Total 011 Charges à caractère général	963 000,00	1 003 000,00	981 509,01	97,86		1 055 000,00	1 055 000,00	105,18
012 Charges de personnel et frais assimilés								

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations		
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent
	Fonctionnement-Dépense								
6215 personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00		200,00	200,00		
6218 Autre personnel extérieur	45 000,00	45 000,00	93 912,29	208,69		95 000,00	95 000,00	211,11	
6331 Versement mobilité	45 000,00	45 000,00	43 433,26	96,52		45 000,00	45 000,00	100,00	
6332 Cotisations versées au F.N.A.L.	15 000,00	15 000,00	11 350,83	75,67		13 000,00	13 000,00	86,67	
6336 Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	70 000,00	70 000,00	68 646,49	98,07		70 000,00	70 000,00	100,00	
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	10 000,00	10 000,00	7 238,51	72,39		8 000,00	8 000,00	80,00	
64111 Personnel titulaire - Rémunération principale	2 000 000,00	2 000 000,00	1 844 553,70	92,23		1 878 000,00	1 878 000,00	93,90	
64112 Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	15 000,00	15 000,00	24 331,01	162,21		25 000,00	25 000,00	166,67	
64113 Personnel titulaire - NBI	40 000,00	40 000,00	12 370,90	30,93		15 000,00	15 000,00	37,50	
64118 Personnel titulaire - Autres indemnités	593 900,00	593 900,00	546 100,86	91,95		553 000,00	553 000,00	93,11	
64131 Personnel non titulaire - Rémunérations	300 000,00	300 000,00	395 352,28	131,78		425 000,00	425 000,00	141,67	
64132 Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	0,00	0,00	5 184,82	0,00		6 000,00	6 000,00		
64138 Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	100,00	100,00	49 805,59	49 805,59		55 000,00	55 000,00	55 000,00	
6417 Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	6 232,15	0,00		20 000,00	20 000,00		
6451 Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	390 000,00	390 000,00	398 934,18	102,29		400 000,00	400 000,00	102,56	
6453 Cotisations aux caisses de retraite	595 000,00	595 000,00	620 855,77	104,35		628 800,00	628 800,00	105,68	
6454 Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	14 000,00	14 000,00	17 919,95	128,00		18 000,00	18 000,00	128,57	
6457 Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	107,20	0,00		500,00	500,00		
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux	8 000,00	8 000,00	432,54	5,41		32 000,00	32 000,00	400,00	
64731 Allocations de chômage versées directement	500,00	500,00	9 797,92	1 959,58		4 000,00	4 000,00	800,00	
6475 Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	8 000,00	8 036,68	100,46		8 500,00	8 500,00	106,25	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
6478 Autres charges sociales diverses	20 000,00	20 000,00	18 757,00	93,79		19 000,00	19 000,00	95,00	
6488 Autres	140 000,00	140 000,00	124 355,07	88,83		130 000,00	130 000,00	92,86	
Total 012 Charges de personnel et frais assimilés	4 309 500,00	4 309 500,00	4 307 709,00	99,96		4 449 000,00	4 449 000,00	103,24	
014 Atténuations de produits									
7391111 Dégrevement de TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs	0,00	0,00	23 175,00	0,00					
7391118 Autres restit. au titre des dégrèvements sur contrib. directes	0,00	0,00	0,00	0,00		24 000,00	24 000,00		
7391118 Autres reversements et restitutions sur contributions directes	20 000,00	20 000,00	23 777,00	118,89					
739211 Attribution de compensation	3 900 343,00	3 900 343,00	3 900 343,00	100,00		3 900 343,00	3 900 343,00	100,00	
7392221 Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	120 000,00	120 000,00	69 527,00	57,94		93 000,00	93 000,00	77,50	
73958 Autres reversements de fraction de TVA	0,00	0,00	7 050,00	0,00		7 000,00	7 000,00		
Total 014 Atténuations de produits	4 040 343,00	4 040 343,00	4 023 872,00	99,59		4 024 343,00	4 024 343,00	99,60	
023 Virement à la section d'investissement									
023 Virement à la section d'investissement	1 105 099,35	1 105 099,35	0,00	0,00		610 661,95	610 661,95	55,26	
Total 023 Virement à la section d'investissement	1 105 099,35	1 105 099,35	0,00	0,00		610 661,95	610 661,95	55,26	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
6811 Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	902 000,00	902 000,00	893 097,98	99,01		775 000,00	775 000,00	85,92	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	902 000,00	902 000,00	893 097,98	99,01		775 000,00	775 000,00	85,92	
65 Autres charges de gestion courante									

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Proportions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Fonctionnement-Dépense								
65181 Primes, dots	0,00	0,00	1 119,80	0,00				
65188 Autres	0,00	0,00	1 740,00	0,00		1 800,00	1 800,00	
65311 Indemnités de fonction (élus)	190 000,00	190 000,00	189 954,36	99,98		190 000,00	190 000,00	100,00
65313 Cotisations de retraite (élus)	10 000,00	10 000,00	9 254,88	92,55		10 000,00	10 000,00	100,00
65314 Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	50 000,00	50 000,00	43 172,91	86,35		45 000,00	45 000,00	90,00
65315 Formation (élus)	2 000,00	2 000,00	1 920,00	96,00		2 000,00	2 000,00	100,00
6542 Créances éteintes	500,00	500,00	0,00	0,00		500,00	500,00	100,00
6553 Service d'incendie	1 289 318,00	1 289 318,00	1 289 318,00	100,00		1 293 066,00	1 293 066,00	100,29
65568 Autres contributions	80 000,00	80 000,00	79 668,96	99,59		80 000,00	80 000,00	100,00
657341 Subventions de fonctionnement aux communes membres du GFP	317 500,00	317 500,00	336 500,00	105,98		334 500,00	334 500,00	105,35
65736212 Subv. de fonct. aux BA et régies admin. dotés perso morale	0,00	0,00	0,00	0,00		1 518 750,00	1 518 750,00	
65736221 Subv. fonct. aux BA/régies indus. comm. non dotés perso. morale	1 555 320,00	1 555 320,00	0,00	0,00				
657381 Subventions de fonctionnement aux autres éta publics locaux	0,00	0,00	40 000,00	0,00		46 200,00	46 200,00	
65741 Subventions de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	25 000,00	0,00				
65742 Subventions de fonctionnement aux entreprises	0,00	0,00	5 000,00	0,00				
65748 Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	120 000,00	125 000,00	140 272,50	112,22		165 500,00	165 500,00	132,40
65818 Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	23 900,00	23 900,00	39 087,51	163,55		41 200,00	41 200,00	172,38
65888 Autres charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	433,93	0,00		500,00	500,00	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Dépense									
Total 65 Autres charges de gestion courante	3 638 538,00	3 643 538,00	2 202 442,85	60,45		3 729 016,00	3 729 016,00	102,35	
66 Charges financières									
66111 Intérêts réglés à l'échéance	332 000,00	332 000,00	318 825,67	96,03		350 000,00	350 000,00	105,42	
661121 Montant des ICNE de l'exercice	30 000,00	30 000,00	38 997,95	129,99		30 000,00	30 000,00	100,00	
661122 Montant des ICNE de l'exercice N-1	-28 000,00	-28 000,00	-29 954,67	106,98		-29 955,00	-29 955,00	106,98	
Total 66 Charges financières	334 000,00	334 000,00	327 868,95	98,16		350 045,00	350 045,00	104,80	
67 Charges spécifiques									
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	100,00	0,00	0,00		100,00	100,00	100,00	
Total 67 Charges spécifiques	100,00	100,00	0,00	0,00		100,00	100,00	100,00	
68 Dotations aux provisions et dépréciations									
6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		
Total 68 Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		
Total Fonctionnement - Dépense	15 323 080,35	15 368 080,35	13 725 700,18	89,31		14 999 165,95	14 999 165,95	97,60	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
Total	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00					
002 Résultat de fonctionnement reporté	1 897 265,92	1 897 265,92	1 897 265,92	100,00		1 662 572,26	1 662 572,26	87,63	
Total 002 Résultat de fonctionnement reporté	1 897 265,92	1 897 265,92	1 897 265,92	100,00		1 662 572,26	1 662 572,26	87,63	
013 Atténuations de charges									
619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00					
6419 Remboursements sur rémunérations du personnel	7 000,00	7 000,00	27 300,68	390,01		20 000,00	20 000,00	285,71	
6479 Remboursements sur autres charges sociales	0,00	0,00	1 200,00	0,00					
Total 013 Atténuations de charges	7 000,00	7 000,00	28 500,68	407,15		20 000,00	20 000,00	285,71	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections									
777 Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	180 000,00	180 000,00	159 268,85	88,48		135 000,00	135 000,00	75,00	
Total 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00	180 000,00	159 268,85	88,48		135 000,00	135 000,00	75,00	
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses									
7011 Ventes d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00					
7062 Redevances et droits des services à caractère culturel	37 000,00	37 000,00	42 646,04	115,26		44 000,00	44 000,00	118,92	
708421 Mise à dispo personnel facturé BA/règles non dotés perso. morale	2 843 000,00	2 843 000,00	0,00	0,00					

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			% Réalisé	Crédits de report (1)	Exercice courant			Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé			Proportions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Fonctionnement-Recette									
708422 Mise à dispo personnel facturé BA/régies dotés perso. morale	0,00	0,00	2 494 389,48	0,00		2 700 000,00	2 700 000,00		
70845 Mise à dispo personnel facturé aux communes membres du GFP	125 000,00	125 000,00	124 858,80	99,89		125 000,00	125 000,00	100,00	
70848 Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	37 200,00	37 200,00	37 200,00	100,00					
708721 Remboursement de frais par BA et régies non dotés perso. morale	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00					
708722 Remboursement de frais par BA et régies dotés perso. morale	0,00	0,00	226 259,76	0,00		220 000,00	220 000,00		
70878 Remboursement de frais par des tiers	0,00	0,00	800,00	0,00		800,00	800,00		
Total 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 242 200,00	3 242 200,00	2 926 154,08	90,25		3 089 800,00	3 089 800,00	95,30	
73 Impôts et taxes									
73211 Attribution de compensation	17 376,00	17 376,00	17 376,00	100,00		17 376,00	17 376,00	100,00	
73221 FNGIR	321 466,00	321 466,00	321 466,00	100,00		321 466,00	321 466,00	100,00	
7351 Fraction compens. TFPB, taxe d'habitation sur les résid. princ. d'habitation sur les résid. princ.	0,00	0,00	2 728 113,00	0,00		2 730 000,00	2 730 000,00		
7352 Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	780 720,00	0,00		781 000,00	781 000,00		
7358 Autres fractions de TVA	3 670 384,00	3 670 384,00	0,00	0,00					
Total 73 Impôts et taxes	4 009 226,00	4 009 226,00	3 847 675,00	95,97		3 849 842,00	3 849 842,00	96,02	
731 Fiscalité locale									
73111 Impôts directs locaux	3 624 998,00	3 624 998,00	3 630 518,00	100,15		3 672 500,00	3 672 500,00	101,31	
73112 Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	0,00	0,00	0,00	0,00					
73113 Taxe sur les surfaces commerciales	217 754,00	217 754,00	238 705,00	109,62		239 000,00	239 000,00	109,76	
73114 Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	101 456,00	101 456,00	103 871,00	102,38		105 000,00	105 000,00	103,49	
73118 Autres contributions directes	0,00	0,00	110 921,00	0,00		112 000,00	112 000,00		

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Fonctionnement-Recette								
73136 Taxe pour gestion milieux aquatiques et prévention inondations	0,00	0,00	0,00	0,00				
731721 Taxe de séjour	7 000,00	7 000,00	3 478,31	49,69		3 500,00	3 500,00	50,00
7318 Autres fiscalités locales	44 000,00	44 000,00	0,00	0,00				
Total 731 Fiscalité locale	3 995 208,00	3 995 208,00	4 087 493,31	102,31		4 132 000,00	4 132 000,00	103,42
74 Dotations et participations								
74111 Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	0,00	0,00				
741124 Dotation d'intercommunalité des EPCI	392 000,00	392 000,00	469 357,00	119,73		470 000,00	470 000,00	119,90
741126 Dotation de compensation des EPCI	1 240 000,00	1 240 000,00	1 217 689,00	98,20		1 220 000,00	1 220 000,00	98,39
74124 DGF des départements - Régularisation de l'exercice écoulé	0,00	0,00	0,00	0,00				
744 FCTVA	5 000,00	5 000,00	8 701,65	174,03		8 700,00	8 700,00	174,00
747888 Autres	0,00	0,00	0,00	0,00				
748312 D.C.R.T.P.	155 203,00	155 203,00	155 203,00	100,00		155 203,00	155 203,00	100,00
74832 Etat - CVAE et CFE	84 933,00	84 933,00	0,00	0,00				
74833 Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	868 442,00	868 442,00	953 132,00	109,75		887 327,00	887 327,00	102,17
74836 Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	117 000,00	117 000,00	114 305,91	97,70		114 305,00	114 305,00	97,70
74888 Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 74 Dotations et participations	2 862 578,00	2 862 578,00	2 918 388,56	101,95		2 855 535,00	2 855 535,00	99,75
75 Autres produits de gestion courante								
7538 Recouvrement des indus d'insertion et d'aide sociale - Autres	0,00	0,00	2 742,00	0,00				
757368 Etablissements et services rattachés autres	19 990,00	19 990,00	0,00	0,00				

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 600000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)		% Total budget / Budget voté précédent
	Fonctionnement-Recette								
75738 Autres	682 011,00	682 011,00	18 765,00	2,75		800 011,00	800 011,00	117,30	
75882 Reprise réserve - Surplus de DMTO	0,00	0,00	0,00	0,00					
75888 Autres produits divers de gestion courante	100 000,00	100 000,00	94 264,73	94,26		53 000,00	53 000,00	53,00	
Total 75 Autres produits de gestion courante	802 001,00	802 001,00	115 771,73	14,44		853 011,00	853 011,00	106,36	
76 Produits financiers									
7621 Produits des autres immo financières - encaissés à l'échéance	0,00	0,00	9,53	0,00					
Total 76 Produits financiers	0,00	0,00	9,53	0,00					
77 Produits spécifiques									
773 Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00	0,00	3 482,29	0,00		3 500,00	3 500,00		
Total 77 Produits spécifiques	0,00	0,00	3 482,29	0,00		3 500,00	3 500,00		
Total Fonctionnement - Recette	16 995 478,92	16 995 478,92	15 984 009,95	94,05		16 601 260,26	16 601 260,26	97,68	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Investissement-Dépense								
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
13911 Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	180 000,00	180 000,00	88 674,93	49,26				
13912 Subv. inv. actifs amort. - Régions	0,00	0,00	43 779,39	0,00				
13913 Subv. inv. actifs amort. - Départements	0,00	0,00	18 753,48	0,00				
139141 Subv. inv. actifs amort. - Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00		135 000,00	135 000,00	
13916 Subv. inv. actifs amort. - Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	1 117,43	0,00				
139178 Subv. inv. actifs amort. - Autres fonds européens	0,00	0,00	6 943,62	0,00				
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	180 000,00	180 000,00	159 268,85	88,48		135 000,00	135 000,00	75,00
041 Opérations patrimoniales								
2313 Constructions (en cours)	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00				
13 Subventions d'investissement								
1312 Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00				
16 Emprunts et dettes assimilées								
1641 Emprunts en euros	687 000,00	687 000,00	686 860,42	99,98		690 000,00	690 000,00	100,44
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 100,00	105,00		2 500,00	2 500,00	125,00
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	689 000,00	689 000,00	688 960,42	99,99		692 500,00	692 500,00	100,51
20 Immobilisations incorporelles								
2031 Frais d'études	62 560,00	62 560,00	52 560,00	84,02				

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)		% Total budget / Budget voté précédent
Investissement-Dépense									
2033 Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00					
2051 Concessions et droits similaires	16 500,00	56 500,00	636,00	1,13	42 675,65	10 000,00	52 675,65	93,23	
Total 20 Immobilisations incorporelles	80 060,00	120 060,00	53 196,00	44,31	42 675,65	10 000,00	52 675,65	43,87	
204 Subventions d'équipement versées									
2041411 Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	20 792,06	20 792,06	46 021,01	221,34	84 882,48		84 882,48	408,24	
2041412 Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	858 940,14	858 940,14	273 994,37	31,90	516 472,57	200 000,00	716 472,57	83,41	
2041582 Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	32 000,00	32 000,00	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00	100,00	
20422 Subv. pers. droit privé - Bâtiments et installations	267 116,00	267 116,00	118 617,00	44,41	84 116,00	40 000,00	124 116,00	46,47	
Total 204 Subventions d'équipement versées	1 178 848,20	1 178 848,20	438 632,38	37,21	685 471,05	272 000,00	957 471,05	81,22	
21 Immobilisations corporelles									
2111 Terrains nus	878 480,00	878 480,00	0,00	0,00			878 480,00	100,00	
2115 Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00					
2128 Autres agencements et aménagements	496 452,00	496 452,00	7 674,24	1,55	38 541,60	184 000,00	222 541,60	44,83	
21318 Constructions autres bâtiments publics	25 743,80	25 743,80	21 220,21	82,43					
21321 Constructions immeubles de rapport	18 158,36	18 158,36	0,00	0,00					
21351 Install générales .. des constructions - Bâtiments publics	1 140,00	1 140,00	1 140,00	100,00	18 158,36		18 158,36	100,00	
2151 Réseaux de voirie	15 000,00	15 000,00	0,00	0,00					
2152 Installations de voirie	10 000,00	10 000,00	1 008,00	10,08					
21533 Réseaux câblés	0,00	0,00	4 602,58	0,00					
21538 Autres réseaux	0,00	0,00	1 331,28	0,00					

Préparation budget primitif - Présentation par compte

VUE_PREP_BP_C_COMPT

Page 13

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Investissement-Dépense								
2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00				
21828 Autres matériels de transport	68 000,00	28 000,00	34 476,00	123,13		40 000,00	40 000,00	142,86
21838 Autre matériel informatique	40 000,00	40 000,00	39 498,96	98,75		6 000,00	6 000,00	15,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaires	400,00	400,00	485,42	121,36		1 000,00	1 000,00	250,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	30 000,00	28 960,44	96,53	2 582,16	80 000,00	82 582,16	275,27
2188 Autres immobilisations corporelles	17 590,80	17 590,80	23 802,00	135,31		20 600,00	20 600,00	117,11
Total 21 Immobilisations corporelles	1 605 964,96	1 565 964,96	164 199,13	10,49	59 282,12	2 429 580,00	2 488 862,12	158,93
23 Immobilisations en cours								
2313 Constructions (en cours)	2 847 649,11	2 847 649,11	522 339,42	18,34	1 309 425,92	638 100,00	1 947 525,92	68,39
238 Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total 23 Immobilisations en cours	2 847 649,11	2 847 649,11	522 339,42	18,34	1 309 425,92	638 100,00	1 947 525,92	68,39
26 Participations et créances rattachées à des participations								
261 Titres de participation	150 000,00	150 000,00	150 000,00	100,00				
Total 26 Participations et créances rattachées à des participations	150 000,00	150 000,00	150 000,00	100,00				
27 Autres immobilisations financières								
2745 Avances remboursables	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
Investissement-Dépense								
2748 Autres prêts	0,00	0,00	0,00	0,00				
27638 Créances sur autres établissements publics	400 000,00	400 000,00	400 000,00	100,00		400 000,00	400 000,00	100,00
Total 27 Autres immobilisations financières	400 000,00	400 000,00	400 000,00	100,00		700 000,00	700 000,00	175,00
Total Investissement - Dépense	7 131 522,27	7 131 522,27	2 576 596,20	36,13	2 096 854,74	4 877 180,00	6 974 034,74	97,79

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nov. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Investissement-Recette								
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté								
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	622 209,72	622 209,72	622 209,72	100,00		270 464,15	270 464,15	43,47
Total 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	622 209,72	622 209,72	622 209,72	100,00		270 464,15	270 464,15	43,47
021 Virement de la section de fonctionnement								
021 Virement de la section de fonctionnement	1 105 099,35	1 105 099,35	0,00	0,00		610 661,95	610 661,95	55,26
Total 021 Virement de la section de fonctionnement	1 105 099,35	1 105 099,35	0,00	0,00		610 661,95	610 661,95	55,26
024 Produits des cessions d'immobilisations								
024 Produits des cessions d'immobilisations	610 000,00	610 000,00	0,00	0,00		1 561 800,00	1 561 800,00	256,03
Total 024 Produits des cessions d'immobilisations	610 000,00	610 000,00	0,00	0,00		1 561 800,00	1 561 800,00	256,03
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections								
28031 Amort. frais d'études	0,00	0,00	57 860,29	0,00				
2804111 Amort. subv. Etat - Biens mobiliers, matériel et études	902 000,00	902 000,00	0,00	0,00		775 000,00	775 000,00	85,92
2804112 Amort. subv. Etat - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00				
2804113 Amort. subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	0,00	12 303,61	0,00				

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
Investissement-Recette								
28041411 Amort. subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études installations	0,00	0,00	40 350,26	0,00				
28041412 Amort. subv. com. GFP - Bâtiments et installations	0,00	0,00	269 310,90	0,00				
280422 Amort. subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	0,00	0,00	113 646,73	0,00				
2805 Amort. Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00	54 338,10	0,00				
28128 Amort. autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	35 620,16	0,00				
281318 Amort. constructions autres bâtiments publics	0,00	0,00	109 952,11	0,00				
281351 Amort. install générales.. des constructions - Bâtiments publics	0,00	0,00	491,70	0,00				
28138 Amort. autres constructions	0,00	0,00	79 280,55	0,00				
28151 Amort. réseaux de voirie	0,00	0,00	12 335,24	0,00				
281532 Reseaux d assainissement	0,00	0,00	78,00	0,00				
281538 Amort. autres réseaux	0,00	0,00	5 010,00	0,00				
281568 Amort. autre matériel et outillage incendie et défense civile	0,00	0,00	4 270,50	0,00				
28158 Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	1 163,77	0,00				
28171 Amort. terrains de gisement (mise à dispo)	0,00	0,00	2 194,73	0,00				
281728 Amort. autres agencements et aménagements (mise à dispo)	0,00	0,00	4 161,64	0,00				
281735 Amort. install. générales, agenc., aménag. constr.(mise à dispo)	0,00	0,00	357,35	0,00				
281738 Amort. autres constructions (mise à dispo)	0,00	0,00	320,44	0,00				
281751 Amort. réseaux de voirie (mise à dispo)	0,00	0,00	14 465,00	0,00				
2817538 Amort. autres réseaux (mise à dispo)	0,00	0,00	613,05	0,00				

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)		% Total budget / Budget voté précédent
	Investissement-Recette								
28181	0,00	0,00	9 544,90	0,00					
281828	0,00	0,00	11 777,75	0,00					
281838	0,00	0,00	20 415,21	0,00					
281848	0,00	0,00	11 465,73	0,00					
28188	0,00	0,00	21 770,26	0,00					
Total 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	902 000,00	902 000,00	893 097,98	99,01	775 000,00	775 000,00	775 000,00	85,92	
041 Opérations patrimoniales									
238	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00					
10 Dotations, fonds divers et réserves									
10222	645 171,20	645 171,20	63 935,86	9,91		490 828,80	490 828,80	76,08	
1068	0,00	0,00	0,00	0,00		595 737,51	595 737,51		
Total 10 Dotations, fonds divers et réserves	645 171,20	645 171,20	63 935,86	9,91		1 086 566,31	1 086 566,31	168,42	
13 Subventions d'investissement									
1311	1 925 162,00	1 925 162,00	189 834,49	9,86	805 735,56	538 389,25	1 344 124,81	69,82	
1312	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00		448 000,00	448 000,00	1 280,00	
1313	354 380,00	354 380,00	8 760,00	2,47	200 000,00	150 000,00	350 000,00	98,76	
1318	0,00	0,00	25 245,48	0,00	53 417,52		53 417,52		
1321	0,00	0,00	80 000,00	0,00					

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF

Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60000 - Budget Général (60000) / 2025

	Exercice précédent				Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	% Total budget / Budget voté précédent	
Investissement-Recette									
13362 Fonds équip. amort. - Dotation soutien à l'investissement local	0,00	0,00	28 500,00	0,00	66 500,00		66 500,00		
13462 Fonds équip. non amort. - Dotation soutien investissement local	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00		105 000,00		
Total 13 Subventions d'investissement	2 314 542,00	2 314 542,00	332 339,97	14,36	1 230 653,08	1 136 389,25	2 367 042,33	102,27	
16 Emprunts et dettes assimilées									
1641 Emprunts en euros	930 000,00	930 000,00	930 000,00	100,00		300 000,00	300 000,00	32,26	
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 500,00	2 500,00	1 890,00	75,60		2 500,00	2 500,00	100,00	
Total 16 Emprunts et dettes assimilées	932 500,00	932 500,00	931 890,00	99,93		302 500,00	302 500,00	32,44	
204 Subventions d'équipement versées									
204113 Subv. Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	0,00	0,00	3 586,82	0,00					
Total 204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 586,82	0,00					
27 Autres immobilisations financières									
27638 Créances sur autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total 27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00					
Total Investissement - Recette	7 131 522,27	7 131 522,27	2 847 060,35	39,92	1 230 653,08	5 743 381,66	6 974 034,74	97,79	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le



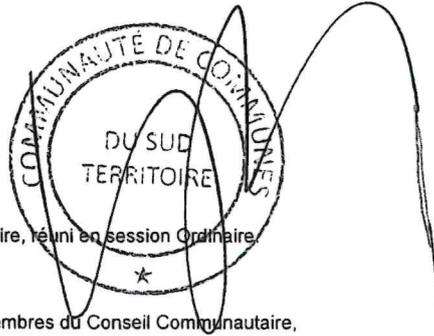
ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - Budget Général (8

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Grandvillars, le 10/04/2025
Le Président,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire,
A Grandvillars, le 10/04/2025



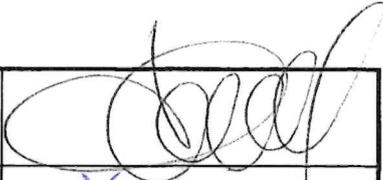
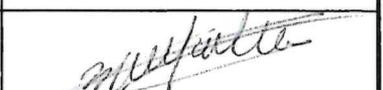
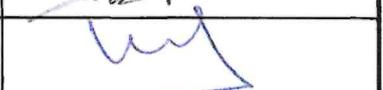
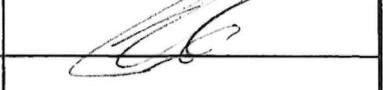
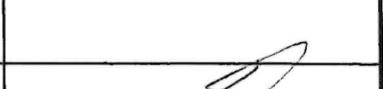
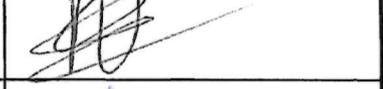
Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 39
Nombre de suffrages exprimés : 41
VOTES : Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

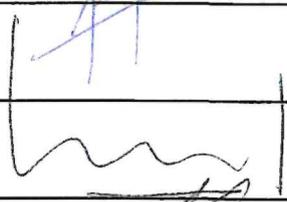
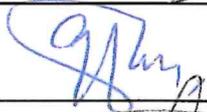
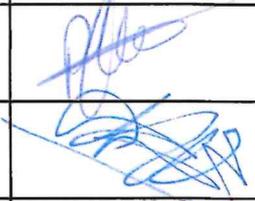
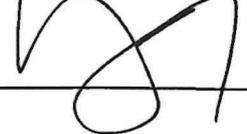
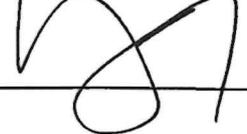
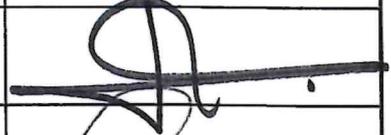
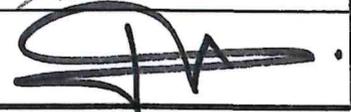
Date de convocation : 24/03/2025

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
CHAVANNE Chantal	
BIETRY Thomas	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	

ARRETE ET SIGNATURES

DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean-Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRÉRY Daniel	
GAILLARD Christian	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
JANIAUD LARCHER Sandrine	
KHELIFI Fatima	
KLEIBER André	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MARKOVIC Sophie	

ARRETE ET SIGNATURES

MONNIER Claude	
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA-GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF



Communauté de Communes du Sud Territoire - Budget Général (8

ARRETE ET SIGNATURES

TRÉLA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le 23.04.2025

A DELLE 17.04.2025

NOTE DE PRESENTATION BP 2025 DE LA CCST (budget principal et ses budgets annexes)

Etat de la dette du budget général

L'endettement au 1er janvier 2024 était de 11 747 972.61 €.

L'encours remboursé sur 2024 représentait 1 005 686.09 € soit 686 860.42 € en capital et 318 825.67 € en intérêts.

Le capital restant à rembourser en 2025 est de 11 061 112.19 €.

Etat de la dette du Budget annexe eau

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 5 064 589.00 €

Etat de la dette du Budget annexe assainissement

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 9 560 354.38 €

Etat de la dette du Budget annexe ordures ménagères

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 803 309.38 €

Etat de la dette du budget annexe GEMAPI

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 302 695.00 €

Etat de la dette du Budget annexe zac des Chauffours

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 323 068.64 €

Etat de la dette du Budget annexe zac des Grands Sillons

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 310 774.04 €

Etat de la dette du Budget annexe bâtiment relais des Chauffours

Capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 : 550 000.00 €

Etat de la dette du Budget annexe Pôle touristique Brebotte

Capital restant dû au 1er janvier 2025 : 1 050 459.43 €

Etat de la dette du Budget annexe Centre commercial Allaine

Capital restant dû au 1er janvier 2025 : 1 508 622.64 €

Etat de la dette du Budget annexe Pôle médico-tertiaire

Capital restant dû au 1er janvier 2025 : 320 307.60 €

**Etat de la dette du Budget annexe Centre aquatique**

Capital restant dû au 1er janvier 2025 : 1 435 232.89 €

Etat de la dette du Budget annexe Verchat

Capital restant dû au 1er janvier 2025 : 80 080.00 €

**Soit pour le Budget principal seul : un encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 : 11 061 112.19 €
(Soit 468.99 €/habitant)**

**Et pour l'ensemble des budgets (principal et annexes) : un encours de la dette au 1^{er} janvier 2025 :
32 370 606.35 € (soit 1 372.51 €/habitant)**

Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette du budget principal (CA 2024)

Dépenses réelles de fonctionnement	12 832 602.20 €
Recettes réelles de fonctionnement (hors (002))	13 927 475.18 €
Recettes réelles de fonctionnement (en tenant compte du résultat cumulé N-1 (002))	15 824 741.10 €
CAF brute (hors (002))	1 094 872.98 €
CAF brute (en tenant compte du (002))	2 992 138.90 €
Annuité d'emprunt en capital	686 860.42 €
CAF nette (hors (002))	408 012.56 €
CAF nette (en tenant compte du (002))	2 305 278.48 €



Etat sur la mutualisation

Les mutualisations déjà réalisées :

Plusieurs services ont été mis à disposition des communes sans prise de compétence :

- La police intercommunale créée en 2011

23 communes sont aujourd'hui adhérentes au service (Beaucourt, Boron, Brebotte, Bretagne, Chavanatte, Chavannes les Grands, Courtelevant, Courcelles, Delle, Faverois, Fêche-l'Eglise, Florimont, Froidefontaine, Grandvillars, Grosne, Joncherey, Lebetain, Lepuix-Neuf, Réchésy, Recouvrance, Saint-Dizier l'Evêque, Suarce, Vellescot).

Le service compte 10 agents.

- Le service d'instruction du droit des sols créé en 2015

Le service est chargé de l'instruction de l'ensemble des certificats et autorisations d'urbanisme (CUa et b, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager) sur les 24 communes adhérentes (Beaucourt, Boron, Brebotte, Chavanatte, Chavannes-les-Grands, Courcelles, Courtelevant, Croix, Delle, Faverois, Fêche-l'Eglise, Florimont, Froidefontaine, Grandvillars, Grosne, Joncherey, Lebetain, Lepuix-Neuf, Montbouton, Réchésy, Recouvrance, Saint-Dizier l'Evêque, Suarce, Vellescot).

Le service compte 1,5 agent.

- Le conseil juridique

Depuis le 1er janvier 2016, la CCST adhère au service de SVP.

La CCST a souhaité faire bénéficier ses communes membres de ce service dans le cadre d'une mutualisation d'un accompagnement juridique.

Ainsi, pour toute question, les communes s'adressent par écrit (courrier ou mail) à la CCST qui se charge de consulter les services de SVP pour ensuite transmettre les réponses juridiques aux problématiques soulevées.

- La fourrière automobile

A l'issue d'une période d'organisation et de mise en place de ce nouveau service au sein de la Communauté de communes au courant de l'année 2018, la fourrière automobile devient opérationnelle à compter du 1er janvier 2019.

24 communes adhérentes bénéficient désormais d'un service supplémentaire, leur permettant de retirer du domaine public des véhicules abandonnés par leur propriétaire et pouvant générer un risque à la sécurité publique.

- Le centre aquatique

Pour la gratuité pour les scolaires d'un montant total de 140 000 € de recettes minorées, pris en charge par la CCST en lieu et place des communes membres de la Communauté de communes du Sud Territoire.

Les orientations et priorités en 2025

Affaires générales

Instruction des autorisations liées au droit des sols

Suite à la réforme de la filière ADS (Application du Droit des Sols), la CCST a créé un service Instruction des autorisations liées au droit des sols, opérationnel depuis le 1er juillet 2015 et chargé, pour le compte des communes adhérentes, des actes d'instruction du sol conformément aux dispositions des articles R410-5 et R423-15 du Code de l'urbanisme.

24 des 27 communes de la CCST adhèrent au service composé de 2 personnes pour 1,5 ETP. Sur une partie de l'année 2024, 3 agents étaient présents au sein du service dont un agent qui a fait valoir ses droits à la retraite en cours d'année, et un agent ayant quitté le service en novembre par voie de mutation.

Sur l'année 2024, 1180 dossiers ont été instruits par le service.

Les principaux investissements prévus en 2025 sont essentiellement liés au passage à la version Expert du logiciel Oxalis, évolution automatique et obligatoire du logiciel d'instruction.

A cet effet, une somme de 6212 euros a été engagée fin 2024 pour un déploiement de la solution courant 2025.

Le coût annuel de fonctionnement du service est évalué à environ 130 000 euros (dont environ 90 000 euros de charges de personnel).

Fonteneilles

Après la première tranche d'aménagement de l'aile Sud du bâtiment des Fonteneilles à Beaucourt qui a permis l'installation au dernier trimestre 2022 des services de Police municipale intercommunale et de l'antenne beaucourtoise de l'Ecole de Musique Intercommunale au rez-de-chaussée, la Communauté de communes, propriétaire de l'aile sud, a cédé en 2024 le premier étage à la Ville de Beaucourt pour aménagement de leur médiathèque, dont les travaux doivent débiter cette année.

La société Ideha, intéressée par le bâtiment pour la réalisation de 12 logements sociaux sur le pignon Ouest, devrait se rapprocher de la CCST courant 2025 afin d'avancer sur le projet.

Courant d'année 2025, dans le cadre des travaux d'installation de sa médiathèque par la Ville de Beaucourt, il est prévu la réalisation d'une cage d'ascenseur et d'escalier extérieure en façade sud ainsi que la réhabilitation de la cage d'escalier intérieure existante pour 251 100 euros, indispensables à l'accès et l'évacuation de la future médiathèque, et le changement des fenêtres sur le pignon ouest pour environ 157 000 euros.

L'ensemble du projet, d'un montant d'un peu plus de 4,8 millions d'euros, bénéficie quant à lui du Fonds friches – volet recyclage foncier, suite à l'appel à projets lancé par l'Etat début 2021. Une somme de 967 106 euros a été allouée à la Communauté de communes dans ce cadre, dont un

acompte de 241 700 euros devrait être versé en 2025.

Suite à la réception des travaux liés à l'installation de la police municipale et de l'école de musique intercommunale, les soldes des subventions régionales (AMI Bourg-centre) de 43 200 euros et d'Etat (DSIL) de 44 000 euros sont à percevoir en 2025.

Bâtiment en briques – futur siège administratif

Suite à la signature en 2022 du marché d'études et maîtrise d'œuvre avec le cabinet SOLMON pour la phase 1 des travaux (rez-de-chaussée + 1er étage), la consultation lancée courant 2024 a permis de signer le marché de travaux pour un montant global de 1 129 116 euros.

Les travaux ont débuté courant de l'été 2024 et une livraison des locaux est annoncée pour l'automne 2025.

La CCST a obtenu en 2022 une subvention de l'Etat au titre de la DSIL pour un montant de 95000 euros.

Elle est également bénéficiaire d'une subvention départementale au titre du fonds de soutien aux EPCI de 200 000 euros, à percevoir en 2025 à la clôture de l'opération.

Pour ce projet inscrit dans la stratégie territoriale de la collectivité et au CRTE du Sud Territoire, une subvention au titre Fonds Vert de 188 214,78 euros a été obtenue en 2024.

Un dossier de demande de subvention au titre de l'axe 5 du FEDER – réhabilitation des espaces dégradés, pour un montant de 367 000 euros doit être déposé en 2025.

École de musique

Après la prise de compétence en septembre 2018 de l'enseignement musical par la CCST, l'année 2025 va constituer la 7ème année pleine de fonctionnement pour cette école de musique intercommunale marquée par une activité en croissance, suite à l'augmentation notable des inscriptions.

Afin d'assurer son fonctionnement et permettre la mise en place de projets pédagogiques fédérateurs et innovants, en misant sur la poursuite du développement de l'école notamment au niveau des effectifs, une enveloppe de 275 000 euros, sera nécessaire.

Par ailleurs, afin de poursuivre l'acquisition d'instruments de musique qui permet d'être plus pertinent et plus autonome, une somme de 10 000 euros est prévue.

En recettes de fonctionnement, le montant des inscriptions est estimé à environ 44 000 euros et la subvention du Département, selon les dernières modalités de calcul, devrait s'élever à environ 19000 euros.

Service police intercommunale

Au cours de ces trois dernières années, le service de Police Intercommunale a renouvelé, en intégralité, son parc automobile.

Le système de location, nécessitant un renouvellement tous les trois ans des véhicules de service, avec obligation réglementaire d'installation d'équipements (sérigraphie, rampe lumineuse...), dispositif s'avérant à terme contraignant et onéreux, a été abandonné au profit de l'acquisition des

véhicules. En 2024, le troisième et dernier véhicule a été reçu, permettant ainsi de disposer de véhicules en dotation pour plusieurs années à venir.

La transition à l'armement létal afin d'assurer la sécurité des agents, volonté politique de l'ensemble des élus de la Communauté de communes du Sud Territoire, s'est finalisée au courant de l'année 2024. Les formations ont été réalisées et tous les agents sont dorénavant porteurs d'une arme de type GLOCK 17 pour leurs missions.

Les Equipements de Protection Individuelle ont fait l'objet d'un renouvellement l'année dernière. Néanmoins, un gilet pare-balles doit être remplacé en 2025, pour un seul agent (900 euros). Les motards de la Police Intercommunale seront équipés de protections supplémentaires, comme les gilets « airbags », dont l'investissement sera à prévoir au budget (5000 euros). Il est également envisagé pour ces derniers, l'acquisition d'une moto supplémentaire, dans l'objectif de renforcer les patrouilles à trois agents, pour des raisons de sécurité. Une enveloppe de 10 000 euros est budgétisée en vue d'acquérir ce véhicule d'occasion, équipé et sérigraphié, auprès de collectivités proposant à la vente ce type d'engin.

Dans le but de pallier l'absence du cinémomètre au sein du service, due à la maintenance et/ou à une éventuelle réparation, l'acquisition d'un second matériel identique est à prévoir (5000 euros).

Le renouvellement du matériel informatique avec l'acquisition d'un nouvel ordinateur s'avère nécessaire, notamment en ce qui concerne l'équipement lié aux sauvegardes (3 000 euros).

Sont également prévus au budget 2025 :

- Les formations continues obligatoires du personnel (2125 euros)
- Une formation motocycliste (1760 euros)
- Les formations dans le cadre l'entraînement à l'armement (PIE+GLOCK) (5 800 euros)
- Les différentes maintenances obligatoires (sonomètre, cinémomètre, éthylotest, logiciel, LOGITUD, GVE...) (6 500 euros)
- L'habillement du personnel et les équipements de sécurité (10 700 euros)

Les recettes de fonctionnement proviennent quant à elles de la participation des communes adhérentes pour un montant de 124 800 euros.

Communication

La communication vise à mettre en avant l'action intercommunale portée par les élus et, plus globalement, à promouvoir le Sud Territoire. L'enjeu est de faire connaître (de l'extérieur) et reconnaître (des habitant(e)s) les atouts et les services du territoire en développant une image positive et attractive. Pour ce faire, la fonction communication agit à deux niveaux : en transversal en tant que levier stratégique de développement et en accompagnement des différents services pour valoriser leurs actions.

Plusieurs partenariats de communication font également partie du programme de travail 2025.

Prévisions 2025 :

Dépenses de fonctionnement : 275 980 €

Dépenses d'investissement : 15 600 €

Ci-dessous les principales actions de communication envisagées en 2025 :

1/ Publications

- Magazine Écho du Sud Territoire
2 numéros : l'un au printemps (mai-juin) et l'autre à l'automne (novembre).
Le magazine, entièrement élaboré en interne, est édité à 12 200 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
→ 2 numéros de l'Écho du Sud pour un budget prévisionnel de 17 500 € TTC (Coûts d'impression et de distribution inclus).
- Insertion dans des supports à rayonnement extra-territorial
Encarts magazine, publi-reportages notamment.
→ Budget prévisionnel de 12 000 € TTC.
- Impressions / outils de communication
Il s'agit notamment d'accompagner le déménagement dans le futur siège (papier entête, signalétique...) mais aussi de faire face aux différents besoins en termes d'impression notamment en matière de tourisme (plaquettes de sentiers de randonnée, nouveaux roll'up...) et de remplacer les 3 actuelles bâches routières par de nouveaux visuels.
→ Budget prévisionnel de 17 000 € TTC.

2/ Partenariats de communication

- Avec 6 organismes culturels du Sud Territoire ayant un rayonnement extra territorial
MPT Beaucourt, Delle Animation, Grand'Vilare fait son show, Nuits d'été (Milandre), Vivre ensemble de Brebotte (spectacle historique) et fête de l'Âne (Suarce).
→ Budget prévisionnel de 55 000 € TTC.
- Autres partenariats de communication
En fonction des manifestations 2025, un budget complémentaire est proposé.
→ Budget prévisionnel de 20 000 € TTC.
- Festival Musiques Plein Sud dans les villages du Sud Territoire
→ Budget prévisionnel de 44 830 € TTC.

3/ Développement des outils

Pour accompagner l'ensemble des actions de communications, il est proposé la réalisation, par des professionnels de reportages photos (vues aériennes notamment) et d'une vidéo de présentation du territoire.

→ Budget prévisionnel de 10 000 € TTC.

4/ Achat / remplacement de matériel



Afin de répondre aux besoins en termes de communication et d'opérer des réparations / remplacements il est proposé l'achat d'un appareil photo (1 600 €) et le remplacement de la bâche routière de Grandvillars défectueuse (4 000 €).

→ Budget prévisionnel de 5 600 € TTC.

Tourisme

Sentiers de randonnées

- La CCST dispose de 20 sentiers de randonnées entretenus par BALISAGE 90 pour un montant de 3 025 € en dépenses de fonctionnement.
- Entretien des sentiers et rénovation et réfection de certains panneaux : Budget provisoire de 5 000 €.

Développement touristique / Convention Belfort Tourisme

- Partenariat avec Belfort Tourisme (base A-1) 8 000 €
-

Commerce

Plateforme commerciale Lococo/ Partenariat CCI

- Prévoir un forfait maintenance de 2 000 €
- Convention avec la CCI (sur 4 ans) 10 000 € / an

Marché du Terroir

- Prestation animation enfant (FestivLoc), tarifs 2022 de l'ordre de 200 € par marché, prévoir environ 6 manifestations soit 1 200 €.

Pacte territorial

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la CCST a réalisé deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont la dernière s'est terminée fin juin 2024. Aujourd'hui, dans la continuité des OPAH qui n'existent plus, un nouveau mode de contractualisation est mis en place avec l'État et l'ANAH : le Pacte territorial France Rénov', localement piloté par la CCST. Ce nouveau contrat, d'une durée minimale de 3 ans, permet d'assurer un service – neutre, gratuit et indépendant – de conseil et d'accompagnement des habitants du Sud Territoire dans leurs démarches de rénovation de l'habitat privé dont les enjeux sont particulièrement importants en termes de précarité énergétique, d'environnement et d'attractivité du territoire.

Il est proposé un engagement à hauteur de 60 000 € annuels, cofinancé à hauteur de 50 % par l'ANAH. Des cofinancements sont également sollicités auprès de la Région et du Département qui ont donné un accord de principe.

Voirie intercommunale

Il est proposé un programme d'entretien pour 2025 comprenant notamment :

Note de présentation BP 2025



- l'entretien des espaces verts : 32 400 € TTC
- le curage des fossés : 6 000 € TTC
- l'entretien des voiries et des accotements : 15 600 € TTC
- la viabilité hivernale : 9 600 € TTC

Développement économique

Entretien et réparation des différents parcs d'activités 2025

Les dépenses de fonctionnement pour les parcs d'activités de la collectivité se montent globalement à 60 000,00 € HT soit 72 000,00 € TTC. Cette somme comprend principalement l'entretien de la zone d'activités du Technoparc et du parking de covoiturage à Delle, de la zone d'activités des Popins, de la maison du terroir et des Fonteneilles à Beaucourt ainsi que l'entretien et l'analyse de l'eau en sortie des séparateurs hydrocarbures pour le bassin du Technoparc et enfin l'entretien des voiries sur les trois zones (Popins, Technoparc et Pellerie).

Concernant les dépenses d'investissement, une enveloppe d'un montant estimatif de 100 000 € HT soit 120 000 € TTC est prévue pour la viabilisation de parcelles sur la zone des Popins et du Technoparc.

Compte tenu du mauvais état de la voirie de la zone du Technoparc, il est proposé une reprise de 2 000 m². Le coût des travaux d'investissement est estimé à 120 000 € HT soit 144 000 € TTC.

Concernant les recettes, une vente de terrain sur la ZA des Popins est prévue pour 37 500,00 € ainsi qu'une vente de terrain également sur la ZA du Technoparc pour 839 000 €.

Les soutiens financiers à nos partenaires 2025

La collectivité soutiendra financièrement dans leurs actions en 2025 à hauteur de 40 500 € les partenaires suivants : l'ADNFC, le MEDEF (30 000 € pour l'ADN FC, 10 500 € pour le MEDEF).

Convention partenariat ESTA –

Programme « CAP AU SUD » renouvellement pour l'année 2025

Financement de la première année d'un étudiant : 6 200 € TTC

Convention partenariat avec le GRETA

Dans le prolongement du CAP horloger existant depuis 2012 en formation continue pour adultes au lycée Jules ferry de Delle, ce dernier, en partenariat avec le GRETA a mis en place en 2023 une formation de Brevet des Métiers d'Arts en horlogerie. A ce titre, la Communauté de communes du Sud Territoire participe via une convention de partenariat sur 5 ans pour un montant de 40 000 euros par an.

L'Aide à l'Immobilier d'Entreprises 2025

La CCST a mis en place en 2018 une politique d'aide à l'immobilier d'entreprises afin de soutenir et d'encourager les investissements immobiliers d'entreprises. Une enveloppe de 40 000 € est prévue cette année.

Création d'un Marché couvert

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, notamment commercial, la Communauté de communes du Sud Territoire a envisagé dès 2020 la réalisation d'un marché couvert au centre de la commune de Grandvillars.

Initialement envisagé sur la place de la Résistance, celle-ci garderait sa fonction actuelle de parking, permettant l'accès et le stationnement des clients du marché couvert, construit à proximité de cette place, au 10 place de la Résistance, à l'emplacement d'une bâtisse acquise en 2021 et démolie courant de l'année 2024.

La création d'un marché couvert permettra de relier les commerces situés à proximité (notamment le long de la RD) au nouveau quartier de la Mairie place Charles de Gaulle. Cet équipement permettra de redonner une centralité à cet espace et d'en faire un véritable lieu de vie par l'accueil d'un marché et par la réalisation d'animations ponctuelles sous la nouvelle halle. L'offre commerciale existante est ainsi plus lisible et complétée par une offre commerciale non sédentaire.

Le projet consiste en la construction d'une halle de marché couverte, sur une architecture type sudgauvienne. Le montant global de l'opération (hors acquisition et démolition déjà réalisées) et inscrit pour l'année 2025 se monte à 1 075 500 €.

Afin de garantir la réussite de cette opération, des subventions seront sollicitées au titre de la DETR 2025 pour un montant de 150 000 €, auprès du Département 90 dans le cadre du Fonds de soutien aux EPCI pour un montant de 150 000 € et auprès de la Région Bourgogne-Franche Comté dans le cadre du Contrat de territoire Territoires en Action pour un montant de 448 000 €.

SEM

Un apport en compte courant d'associé à la SEM est prévu pour un montant de 600 000 € amenant le capital de la SEM à 17 millions d'euros.

Cet apport en compte courant d'associés fera l'objet de deux versements de 300 000 € dont un premier versement en 2025.

Cet apport sera à terme transformé en apport en capital.



Les grandes lignes du BP 2025- BUDGET GENERAL

A la section de fonctionnement, en dépenses :

☑ Vu le coût de fonctionnement (télécommunication, énergie, contrats de maintenance, assurances...), les contrats de prestations de service, les loyers des services techniques, les divers supports de communication (publications, catalogues et imprimés : Echo du Sud, brochures tourisme), **une somme de 1 055 000 € est à inscrire au chapitre 011.**

☑ Vu le personnel affecté aux missions du service général (comptabilité, développement économique, communication, tourisme et direction) ainsi qu'aux missions de police intercommunale, droit des sols, de l'école de musique intercommunale et la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars pris en charge par le budget général ainsi que les salaires des budgets eau, assainissement, OM, GEMAPI, Centre aquatique et refacturés aux services annexes, **une somme de 4 449 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

☑ Vu notamment l'attribution de compensation versée aux communes, **une somme de 4 024 343 € est à inscrire au chapitre 014.**

☑ Vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 775 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

☑ **Une somme de 3 729 016 € est à inscrire au chapitre 65** (comprenant notamment service incendie, subventions de fonctionnement aux associations, indemnités élus, contributions SCOT, Pôle Métropolitain, fonds de concours de fonctionnement aux communes ...ainsi que les subventions aux budgets annexes).

☑ Vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts, **une somme de 350 045 € est à inscrire au chapitre 66.**

☑ **Une somme de 100 € est à inscrire au chapitre 67.**

☑ **Une somme de 6 000 € est à inscrire au chapitre 68.**

☑ **Un virement à la section d'investissement est prévu pour un montant de 610 661.95€.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

☑ **Une somme de 20 000 € est à inscrire au chapitre 013** (remboursement du supplément familial, remboursement IJ,...)

☑ Vu l'amortissement des subventions, **une somme de 135 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

☑ Vu le montant du reversement des Budgets annexes pour le remboursement des salaires

pris en charge par le budget général, ainsi que le remboursement des frais de fonctionnement mutualisés du site de Grandvillars, vu la participation des communes pour le service de police intercommunale, **une somme de 3 089 800 € est à inscrire au chapitre 70.**

☐ Vu les impôts et taxes, **une somme de 7 981 842 € est à inscrire au chapitre 73 (73 / 731).**

☐ Vu les dotations versées de l'État estimées pour 2024, **une somme de 2 855 535 € est à inscrire au chapitre 74.**

☐ **Une somme de 853 011 € est à inscrire au chapitre 75 (encaissement Aires d'accueil/ subventions CAF aires d'accueil/ remboursement part agent titres restaurant et options Prévoyance+ écritures clôture bilan ZAC Popins et Technoparc/ subvention école de musique).**

☐ **Une somme de 1 662 572.26 € correspondant au résultat de fonctionnement reporté est à inscrire au 002.**

A la section d'investissement, en dépenses :

☐ Vu les restes à réaliser 2024 (2 096 854.74 € intégrés aux prévisions budgétaires).

☐ **Une somme de 135 000 € est à inscrire au chapitre 040 (amortissement des subventions).**

☐ Vu les capitaux à rembourser des emprunts, **une somme de 692 500 € est à inscrire au chapitre 16.**

☐ **Une somme de 52 675.65 € est à inscrire au chapitre 20** (renouvellements et achats de logiciels, vues aériennes, photos)

☐ Vu notamment l'aide à l'immobilier d'entreprise, les fonds de concours d'investissement aux communes membres, **la somme de 957 471.05 € est à inscrire au chapitre 204.**

☐ Vu notamment les écritures de clôture des ZAC Popins et Technoparc, la réalisation du marché couvert, l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service AAGV et d'une moto et d'un radar supplémentaire pour la police intercommunale, des travaux de voirie sur les ZAC, le renouvellement de matériel informatique, le mobilier de la salle du conseil communautaire du nouveau siège et l'achat de nouveaux instruments pour l'école de musique, **la somme de 2 488 862.12 € est à inscrire au chapitre 21.**

☐ Vu notamment le projet de réhabilitation du bâtiment en briques et son parking et les travaux complémentaires pour le bâtiment des Fonteneilles, **une somme de 1 947 525.92 € est à inscrire au chapitre 23.**

☐ Vu l'avance en compte courant d'associé à la SEM Sud Développement, et l'avance à la concession des Forges, **une somme de 700 000 € est à inscrire au chapitre 27.**

A la section d'investissement, en recettes :

- ☑ Vu les restes à réaliser 2024 (1 230 653.08 € intégrés aux prévisions budgétaires).
- ☑ Vu les ventes diverses, **une somme de 1 561 800 € est à inscrire au chapitre 024.**
- ☑ Vu la dotation aux amortissements, **une somme de 775 000 € est à inscrire au chapitre 040.**
- ☑ **Une somme de 1 086 566.31 est à inscrire au chapitre 10 (FCTVA et affectation du résultat au 1068)**
- ☑ **Une somme de 2 367 042.33 € est à inscrire au chapitre 13 (subventions d'investissement).**
- ☑ **Une somme de 302 500 € est à inscrire au chapitre 16 (emprunt et cautionnements reçus).**
- ☑ **Une somme de 270 464.15 € correspondant au résultat d'investissement reporté est à inscrire au 001.**
- ☑ **Le virement de la section de fonctionnement pour un montant de 610 661.95€.**

Ainsi, le budget 2025 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	16 601 260.26 €	14 999 165.95 €	1 602 094.31 €
Investissement	6 974 034.74 €	6 974 034.74 €	0 €
Résultat général de l'exercice			1 602 094.31 €

Les grandes lignes du BP 2025

En fonctionnement : 14 999 165.95 € en dépenses et 16 601 260.26 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 011	Charges à caractère général	1 055 000.00
Chap 012	Charges de personnel	4 449 000.00
Chap 014	Atténuation de produits	4 024 343.00
<i>Dont notamment</i>	<i>Compensations versées aux communes</i>	<i>3 900 343.00</i>
Chap 023	Virement à la section d'investissement	610 661.95



Chap 042	Amortissement	775 000.00
Chap 65	Autres charges de gestion courante	3 729 016.00
<i>Dont notamment</i>	<i>SDIS</i>	<i>1 293 066.00</i>
Chap 66	Charges financières	350 045.00
Total des dépenses de fonctionnement		14 999 165.95

Les principaux postes de recettes sont :

Chap 002	Résultat reporté (2024)	1 662 572.26
Chap 042	Amortissement de subventions	135 000.00
Chap 70	Produits des services...	3 089 800.00
<i>Dont notamment</i>	Reversement des budgets annexes (part salaires)	2 700 000.00
	Participation communes service PM	125 000.00
	Reversement des budgets annexes fonctionnement mutualisé	220 000.00
Chap 73/ 731	Impôts et taxes / Fiscalité locale	7 981 842.00
Chap 74	Dotations, subventions, participations	2 855 535.00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	853 011.00
Total des recettes de fonctionnement		16 601 260.26

En investissement : 6 974 034.74 € en dépenses et en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap 040	Amortissement de subventions	135 000.00
Chap 16	Emprunts	692 500.00
Chap 204	Subventions d'équipements	957 471.05
Chap 21	Immobilisations corporelles	2 488 862.12
Chap 23	Immobilisations en cours	1 947 525.92
Chap 27	Autres immobilisations	700 000.00
Dont Restes à réaliser 2024 dépenses pour info		2 096 854.74
Total des dépenses d'investissement		6 974 034.74

Les principaux postes de recettes sont :

Chap 001	Résultat reporté (2024)	270 464.15
Chap 021	Virement de la section de fonctionnement	610 661.95
Chap 024	Produits de cession	1 561 800.00
Chap 13	Subventions	2 367 042.33
Chap 040	Amortissement	775 000.00
Chap 10	Dotations et fonds divers	1 086 566.31
Chap 16	Emprunts	302 500.00
Dont Restes à réaliser 2024 recettes pour info		1 230 653.08
Total des recettes d'investissement		6 974 034.74

BUDGETS ANNEXES OPERATIONNELS

Les grandes lignes du BP 2025 – Eco-Village du Verchat

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2025 se montent à **35 312,00 €**. Elles intègrent principalement le versement de la redevance à la commune de Joncherey de **20 000 €**, quelques travaux d'entretien et réparation (**10 000,00 €**) et les amortissements à hauteur de **3912,00 €**.

Les recettes de fonctionnement d'un montant de **169 398,76 €** seront alimentées par le montant des loyers pour **60 000 €** ainsi qu'un résultat reporté excédentaire (002) de **109 398,76 €**.

Les dépenses d'investissement pour l'année 2025 se montent à **58 914,25 €** et concernent le solde d'exécution reporté (001) pour **49 071,79 €**, un reste à réaliser de travaux pour **6 202,46 €** ainsi que le remboursement du capital des emprunts pour un montant de **3 640,00 €**.

Les recettes d'investissement d'un montant prévisionnel de **59 186,25 €** sont générées principalement du solde de la subvention DETR pour **47 446,52 €**, des amortissements pour **3 912,00 €** et d'une affectation du résultat pour **7 827,73 €**.

Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M57 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	169 398,76 €	35 312,00 €	134 086,76 €
Investissement	58 914,25 €	59 186,25 €	272,00 €
Résultat général de l'exercice			134 358,76 €

Les grandes lignes du BP 2025 – Pôle touristique Brebotte

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2025 se montent à **74 620,00 €**. Elles intègrent principalement les amortissements à hauteur de **47 400 €**, les intérêts d'emprunt en cours et à venir **24 720 €**, et la Taxe Foncière pour **1 600 €**.

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement d'un montant des loyers de **24 000 €** à percevoir et d'une subvention exceptionnelle du budget général de **50 620,00 €** afin d'équilibrer la section fonctionnement.

Les **dépenses d'investissement** pour l'année 2025 se montent à **73 435,09 €** et concernent le solde d'exécution reporté (001) pour 19 705,86 €, un reste à réaliser pour les travaux d'agrandissement de **7 729,23 €** ainsi que le remboursement du capital des emprunts pour un montant de **46 000 €**.

Les **recettes d'investissement** se montent à **77 850,00 €** et proviennent essentiellement du solde de la subvention DETR pour les travaux d'agrandissement de **30 450,00 €**, et des amortissements pour **47 400 €**.

Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M57 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	74 620,00 €	74 620,00 €	0,00 €
Investissement	77 850,00 €	73 435,09 €	4 414,91 €
Résultat général de l'exercice			4 414,91 €

Les grandes lignes du BP 2025 – Budget annexe Zac des Chauffours

Hors variation de stock liée au caractère de budget de lotissement :

Les dépenses de fonctionnement pour 2025 s'élèvent à **80 576,22 € HT** et intègrent le report de résultat de l'année 2024 (24 201,22 €), les frais d'aménagement et d'entretien (38 875 €), la taxe foncière (7 000 €) et les intérêts d'emprunt (10 500 €).

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **107 770,05 € HT**, en l'absence de projections de ventes sur 2025, proviennent d'une subvention du budget général dont 15 875 € compensant les frais d'entretien et 91 895,05 € pour l'équilibre de la section.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **130 693,83 € HT** et intègrent le report de résultat de l'année 2024 (67 693,83 €) et le remboursement du capital (63 000 €).

Les recettes d'investissement proviennent d'une avance du budget général d'un montant de **103 500 €**.

Le foncier disponible représente une surface de **74 950 m²**.



Grandes lignes du BP 2025 (avec reprise de résultat 2024)		
Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2024	24 201,22 €
Chap. 011	Charges à caractère général dont	45 875,00 €
605	Equipements et travaux	30 000,00 €
615221	Entretien bassins	
615231	Entretien et réparation voirie	7 000,00 €
617	Etude et recherche	1 875,00 €
63512	Taxe foncière	7 000,00 €
Chap. 66	Charges financières	10 500,00 €
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	1 703 200,39 €
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	10 500,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		1 794 276,61 €
Recettes HT		
Chap. 70	Produits des ventes	0 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	107 770,05 €
757	Subvention de fonctionnement	107 770,05 €
7588	Autres produits divers de gestion	
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock final	1 743 700,39 €
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	10 500,00 €
Total des recettes de fonctionnement		1 861 970,44 €

→ Le budget de fonctionnement est en excédent de + 67 693,83 €.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 001	Résultat de fonctionnement 2024	67 693,83 €
Chap. 016	Emprunts et dettes assimilées	63 000,00 €
1641	Emprunts	63 000,00 €
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock final	1 743 700,39 €
Total des dépenses d'investissement		1 874 394,22 €
Recettes HT		
Chap. 016	Emprunts et dettes assimilées	103 500,00 €
168751	Avance budget général	103 500,00 €
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	1 703 200,39 €
Total des recettes d'investissement		1 806 700,39 €

→ Le budget d'investissement est en déficit de – 67 693,83 €.

Résumé BP 2025 (avec reprise de résultat 2024)			
	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	1 861 970,44 €	1 794 276,61 €	+ 67 693,83 €
Investissement	1 806 700,39 €	1 874 394,22 €	- 67 693,83 €
Résultat exercice	3 668 670,83 €	3 668 670,83 €	0 €

Les grandes lignes du BP 2025 – Budget annexe Zac de l'Allaine

Le montant prévisionnel de la **section dépenses d'investissement pour 2025** est de **115 100 €** correspondant principalement au remboursement de capital pour un montant de **67 500 €** et aux aménagements du bâtiment pour un montant de **30 000 €**

Les recettes d'investissement pour un montant total de **472 006,33 €** proviennent essentiellement, quant à elles, du report de résultat 2024 pour un montant de **369 056,33 €** et de l'amortissement de l'immeuble pour un montant de **97 950 €**.

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles s'élèvent à **167 150 €**. Ce montant correspond principalement au remboursement d'emprunt pour **30 000 €**, à une créance admise en non-valeur pour un montant de **11 300 €** correspondant aux loyers impayés d'un commerçant en liquidation judiciaire, aux frais de copropriété pour la somme de **15 500 €**, à la taxe foncière pour **8 000 €**, à la dotation aux amortissements pour un montant de **97 950 €**, au paiement des fluides (énergie, eau) et à l'assurance multirisque.

Les recettes de fonctionnement en 2025 dont le montant est de **167 150 €** proviennent, quant à elles principalement des produits de location des différentes cellules pour un montant de **113 594,63 €** et d'un concours du Budget Général à hauteur de **38 955,37 €** et ce afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

Les grandes lignes du BP 2025 avec reports

Section de fonctionnement			
Dépenses HT			
Chap. 002	Résultat reporté 2024		0,00 €
Chap. 011	Charges à caractère général dont		27 300,00 €
60611	Eau et assainissement	100,00 €	
60612	Énergie - Électricité	100,00 €	
60632	Fourniture de petits équipements	1 000,00 €	
614	Syndic de copropriété	15 500,00 €	
615221	Entretien et réparation - bâtiment	300,00 €	



615231	Voirie	500,00 €	
6161	Assurance multirisque	1 800,00 €	
63512	Taxe Foncière	8 000,00 €	
Chap. 66	Charges financières dont		30 600,00 €
66111	Intérêts réglés à échéance	30 000,00 €	
661121	Rattachement ICNE	600,00 €	
Chap. 65	Créances admises en non-valeur		11 300,00 €
Chap. 042	Amortissement		97 950,00 €
Total des dépenses en fonctionnement			167 150,00 €
Recettes HT			
Chap. 002	Résultat reporté 2024		0,00 €
Chap. 70	Prod. Services (charges copropriété)		2 000,00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante dont		152 550,00 €
752	Revenus sur immeuble	113 594,63 €	
7573621	Subvention du BG	38 955,37 €	
Chap. 77	Reprise de subvention		12 600,00 €
Total des recettes de fonctionnement			167 150,00 €

En fonctionnement : le budget est équilibré à 167 150,00 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement			
Dépenses HT			
Chap. 21	Immobilisation corporelles – Imm.de rapport		30 000,00 €
Chap. 13	Reprise de subventions		12 600,00 €
Chap 16	Emprunt et dettes assimilées dont		72 500,00 €
1641	Emprunts	67 500,00 €	
165	Dépôts et cautionnements	5 000,00 €	
Total des dépenses d'investissement			115 100,00 €
Recettes HT			
001	Résultat reporté 2024		369 056,33 €
Chap 16	165 – dépôt et cautionnements		5 000,00 €
Chap. 040	Amortissements		97 950,00 €
Total des recettes d'investissement			472 006,33 €

En investissement : le budget est en excédent de 356 906.33 €

Au global :

Résultat global avec reports	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	167 150 €	167 150 €	0 €
Investissement	472 006,13 €	115 100 €	+ 356 906,13 €
Résultat général de l'exercice avec reprise des résultats			+ 356 906,13 €

Les grandes lignes du BP 2025 – Budget annexe Zac des Grands Sillons

Hors variation de stock liée au caractère de budget de lotissement, **les dépenses de fonctionnement** pour l'année 2025 se montent à **307 445,68 €** et intègrent principalement le report de résultat de l'année 2024 pour un montant de **250 245,68 €** les remboursements des intérêts d'emprunt pour un montant de **10 000 €** et enfin les charges à caractère général qui regroupent les frais d'aménagement, d'entretien de la ZAC auxquels s'ajoute la taxe foncière le tout pour un montant de **47 200 €**.

Les recettes de fonctionnement proviennent quant à elles d'une vente de foncier pour un montant de **50 000 €** et d'une subvention du budget général pour un montant de **51 792,79 €** intégrant une compensation des dépenses d'entretien annuel pour un montant de 27 200 € et une subvention d'équilibre pour l'exercice 2025 d'un montant de 24 592,79 €.

Hors variation de stock liée au caractère de budget de lotissement **les dépenses d'investissement** se montent à **58 694,74 €**. Cette somme correspond au remboursement du capital pour un montant de 49 294,74 € et à l'acquisition de foncier en vue de la mise en œuvre de mesures compensatoires dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activités pour un montant de 9 400 €. **Les recettes d'investissement** proviennent quant à elles du report de résultats de l'année 2024 pour un montant de **185 052,89 €** et d'une avance du Budget Général d'un montant de **79 294,74 €** permettant de couvrir le remboursement du capital et des intérêts du prêt ainsi que l'aménagement de la ZAC.

Les grandes lignes du BP 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap.002	Résultat reporté 2024	250 245,68 €
Chap 011	Charges à caractère général dont	47 200,00 €
605	Achat de matériels-Equipements et travaux	20 000,00 €
61521	Terrain (serv. passage réseaux sous VF)	500,00 €
615221	Entretien des bâtiment publics	5 000,00 €
615231	Entretien et réparation voirie	15 000,00 €
617	Etude et recherche	2 000,00 €
6228	Divers - Electricité	700,00 €
63512	Taxe foncière	4 000,00 €
Chap. 66	Charges financières	10 000,00 €
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	485 283,82 €
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	10 000,00 €



Total des dépenses de fonctionnement		802 729,50 €
Recettes HT		
Chap. 70	Produits des services du Domaine et vente diverses	50 000,00 €
Chap. 75	Produits exceptionnels – 7573621 Subvention du BG	51 792,79 €
Chap. 042	Opération ordre transfert entre sections – stock Final	301 908,82 €
Chap. 043	Opération ordre intérieur section	10 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement		413 701,61 €

→ La section de fonctionnement est déficitaire de - 389 027,89 €.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	49 294,74 €
Chap. 21	Terrain nu (achat) - 2111	9 400,00 €
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock Final	301 908,82
Total des dépenses d'investissement		360 603,56 €
Recettes HT		
Chap. 001	Résultat reporté 2024	185 052,89 €
Chap. 16	Autres dettes de rattachement – 168 751 - Avance du BG	79 294,74 €
Chap. 040	Opération ordre transfert entre sections – stock initial	485 283,82 €
Total des recettes d'investissement		749 631,45 €

→ La section d'investissement est bénéficiaire de 389 027,89 €.

Résultat général de l'exercice 2025,

	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
FONCTIONNEMENT	413 701,61 €	802 729,50 €	- 389 027,89 €
INVESTISSEMENT	749 631,45 €	360 603,56 €	+ 389 027,89 €
Résultat général de l'exercice			0 €

Les grandes lignes du BP 2025 – Budget annexe Pôle médico-tertiaire

Grandes lignes du BP 2025 (avec RAR et reprise de résultat 2024)		
Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2024	0,00 €
Chap. 011	Charges à caractère général dont	9 600,00 €
60611	Eau et assainissement	100,00 €

Note de présentation BP 2025

60612	Energie, électricité	400,00 €	
614	Charges locatives et de copropriété	5 800,00 €	
6156	Maintenance	500,00 €	
616	Primes d'assurances	300,00 €	
6351	Taxes foncières	2 500,00 €	
Chap. 042	Amortissements		20 800,00 €
Chap. 66	Charges financières		11 100,00 €
Total des dépenses de fonctionnement			41 500,00 €
Recettes HT			
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2024		0,00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante		41 500,00 €
752	Revenus des immeubles		
757	Subvention de fonctionnement	41 500,00 €	
7588	Autres produits divers de gestion		
Total des recettes de fonctionnement			41 500,00 €

Section d'investissement			
Dépenses HT			
Chap. 016	Emprunts et dettes assimilées		21 700,00 €
1641	Emprunts	21 700,00 €	
165	Dépôts et cautionnements		
Chap. 21	Immobilisations corporelles		4 409,71 €
2181	<i>dont RAR comptabilisé</i>		
Total des dépenses d'investissement			26 109,71 €
Recettes HT			
Chap. 001	Résultat d'investissement 2024		5 309,71 €
Chap. 040	Amortissements		20 800,00 €
Total des recettes d'investissement			26 109,71 €

Résumé BP 2025 (avec RAR et reprise de résultat 2024)			
	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	41 500,00 €	41 500,00 €	0,00 €
Investissement	26 109,71 €	26 109,71 €	0,00 €
Résultat exercice	67 609,71 €	67 609,71 €	0,00 €



Les grandes lignes du BP 2025 – Budget annexe bâtiment relais des Chauffeurs

Grandes lignes du BP 2025 (avec RAR et reprise de résultat 2024)		
Section de fonctionnement		
Dépenses HT		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2024	0,00 €
Chap. 011	Charges à caractère général dont	38 740,00 €
60611	Eau et assainissement	500,00 €
60612	Energie, électricité	500,00 €
6152	Entretien et réparation bâtiment	5 000,00 €
616	Primes d'assurances	1 400,00 €
6227	Frais d'actes et contentieux	2 000,00 €
6351	Taxes foncières	9 300,00 €
6541	Admission en non-valeur	20 040,00 €
Chap. 042	Amortissements	46 200,00 €
Chap. 66	Charges financières	18 800,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		103 740,00 €
Recettes HT		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement 2024	0,00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	103 740,00 €
752	Revenus des immeubles	47 408,48 €
757	Subvention de fonctionnement	56 331,52 €
7588	Autres produits divers de gestion	
Total des recettes de fonctionnement		103 740,00 €

La section de fonctionnement du budget est à l'équilibre à 0 €

En dépenses de fonctionnement, il est à noter l'intégration d'une admission en non-valeur suite à la liquidation judiciaire d'un ancien locataire et des frais d'actes et contentieux pour un autre locataire.

Section d'investissement		
Dépenses HT		
Chap. 016	Emprunts et dettes assimilées	48 000,00 €
1641	Emprunts	45 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements	3 000,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	14 150,52 €
2181	<i>dont RAR comptabilisé</i>	1 395,00 €
Total des dépenses d'investissement		62 150,52 €
Recettes HT		
Chap. 001	Résultat d'investissement 2024	15 950,52 €
Chap. 040	Amortissements	46 200,00 €
Total des recettes d'investissement		62 150,52 €

La section d'investissement du budget est à l'équilibre à 0 €

Résumé BP 2025 (avec RAR et reprise de résultat 2024)			
	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	103 740,00 €	103 740,00 €	0,00 €
Investissement	62 150,52 €	62 150,52 €	0,00 €
Résultat exercice	165 890,52 €	165 890,52 €	0,00 €

Les grandes lignes du BP 2025 – Budget annexe UDD

Pour l'exercice 2025, l'avancement du dossier nécessitera les inscriptions suivantes en investissement :

Dépenses		Recettes	
Marché c.r.	2 300 000	Subventions	500 000
Marché AMO	80 000	Emprunt	2 242 053,90
SPS, divers	60 000		
Déficit N – 1	302 053,90		
TOTAL	2 742 053,90		2 742 053,90

En fonctionnement, les montants de l'année peuvent être estimés comme suit :

Dépenses		Recettes	
Frais financiers	35 000	Loyer	17 270
Impositions	95 000	Remb. imp.	95 000
Assurances	35 000	Subvention BG	53 168,16
Déficit N – 1	438,16		
TOTAL	165 438,16		165 438,16

Les frais financiers sont calculés sur la base du coût d'une ligne de trésorerie avant consolidation représentant, en fin d'exercice, le montant de l'emprunt total envisagé.

Le montant de loyer est celui résultant du bail, majoré de l'impact du coût des travaux réalisés au premier semestre de 2024, avec application de cette majoration à compter du 1^{er} juillet 2025.

Les grandes lignes du BP 2025 – Budget annexe Maison du terroir

Le montant prévisionnel de la **section dépenses d'investissement pour 2025** est de **41 758,15 €** correspondant principalement aux aménagements intérieurs du bâtiment et au mobilier pour un montant de **12 144,45 €** et au report de résultat de l'année 2024 d'un montant de **29 613,70 €**.

Les recettes d'investissement pour un montant total de **41 758,15 €** proviennent essentiellement, quant à elles, d'une subvention d'Etat (Fonds soutien commerce rural) pour un montant de **25 000 €** de l'amortissement pour partie et d'un virement de la section de fonctionnement pour un montant de **14 658,15 €**.

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles s'élèvent à **31 958,15 €**. Ce montant correspond notamment aux taxes foncière et d'aménagement pour un montant de **9 200 €**, aux dépenses d'entretien et de réparation pour un montant de **3 500 €**, au virement à la section d'investissement d'un montant de **14 658,15 €** afin équilibrer cette section, à la dotation aux amortissements pour un montant de **2 100 €**, au paiement des fluides (énergie, eau) à l'assurance multirisque, à la fourniture de petits équipements et à quelques prestations de services.

Les recettes de fonctionnement en 2025 dont le montant est de **31 958,15 €** proviennent, quant à elles d'un concours du Budget Général et ce afin d'équilibrer la section de fonctionnement.

Les grandes lignes du BP 2025

Section de fonctionnement		
Dépenses		
Chap. 002	Résultat reporté 2024	0,00 €
Chap. 011	Charges à caractère général dont	15 200,00 €
60611	Eau et assainissement	100,00 €
60612	Énergie - Électricité	100,00 €
60632	Fourniture de petits équipements	1 000,00 €
611	Contrat de prestations de services	300,00 €
61521	Entretien réparation - terrain	3 000,00 €
615221	Entretien et réparation - bâtiment	500,00 €
6161	Assurance multirisque	500,00 €
6238	Publicité - publications	500,00 €
63512	Taxe Foncière	500,00 €
63513	Taxe d'aménagement	8 700,00 €
Chap. 042	Amortissement	2 100,00 €
Chap.023	Virement à la section d'investissement	14 658,15 €
Total des dépenses en fonctionnement		31 958,15 €
Recettes		
Chap. 002	Résultat reporté 2024	0,00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante dont	31 958,15 €
7573621	Subvention du BG	31 958,15 €
Total des recettes de fonctionnement		31 958,15 €

La section de fonctionnement est équilibrée à 31 958,15 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement		
Dépenses		
Chap. 001	Résultat reporté 2024	29 613,70 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles dont	12 144,45 €
21321	Immeuble de rapport	3 000,00 €
21848	Immobilier	9 144,45 €
Total des dépenses d'investissement		41 758,15 €
Recettes		
001	Résultat reporté 2024	/
Chap 13	Subventions d'investissement	25 000,00 €
1311	Subvention d'État	25 000,00 €
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	14 658,15 €
Chap. 040	Amortissements	2 100,00 €
Total des recettes d'investissement		41 758,15 €

La section d'investissement est équilibrée à 41 758,15 € en dépenses et en recettes

La balance globale des comptes est équilibrée et ne présente pas de solde

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	31 958,15 €	31 958,15 €	0 €
Investissement	41 758,15 €	41 758,15 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €



BUDGET ANNEXE EAU

A la section de fonctionnement, en dépenses :

☒ vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle technique de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du Vice-Président chargé de l'eau potable, **une somme de 600 000 € est à inscrire au chapitre 012,**

☒ vu les travaux d'entretiens nécessaires à l'exploitation de l'infrastructure d'adduction d'eau et notamment les différents marchés de travaux ou de prestations de services (entretien et réparation réseau, entretien et réparation bâtiment), la redevance pollution, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment) **une somme de 1 099 050€ est à inscrire au chapitre 011,**

☒ vu la redevance pollution à reverser à l'Agence de l'Eau, **une somme de 338 000€ est à inscrire au chapitre 014,**

☒ vu les charges de gestion et les pertes sur créances irrécouvrables, **une somme de 20 000€ est à inscrire au chapitre 65,**

☒ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 180 000€ est à inscrire au chapitre 66,**

☒ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 655 000€ est à inscrire au chapitre 042,**

☒ vu les annulations sur titres de recette, **une somme de 35 000€ est à inscrire au chapitre 67,**

☒ vu les provisions pour risques et charges, et les dépenses imprévues, **des sommes de 10 000 € sont à inscrire respectivement au chapitre 68 et au chapitre 022.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

☒ vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés sur les cinq dernières années, le prix inchangé de l'eau au 1^{er} janvier 2025, l'encaissement des redevances prélèvement, consommation et de performance pour le compte de l'Agence de l'Eau, la prévision de prestations des branchements neufs pour les nouveaux abonnés **une somme de 2 420 500€ est à inscrire au chapitre 70,**

☒ vu les amortissements des subventions et les subventions d'exploitations attendues de la part de l'agence de l'eau et du fonds vert, **des sommes de 26 000€ et de 73 398€ euros sont à inscrire respectivement aux chapitres 042 et 74,**

☒ vu les recettes diverses, générées notamment par l'occupation du château de Delle par TDF et le remboursement de la TICFE, **des sommes de 18 000€ et 100€ sont à inscrire respectivement aux chapitres 75 et 77.**

A la section d'investissement, en dépenses :

☒ vu les restes à réaliser 2024 (665 496,97€) et vu le programme des nouveaux travaux envisagés, où il est prévu de réaliser notamment :

- Les renouvellements de conduites,
rue Principale à Faverois,
rue Charles de Gaulle à Grosne,
rue du Lieutenant Rusconi à Grandvillars,
rue des Verdots à Beaucourt,
- La suppression d'une conduite nécessitant le transfert des branchements particuliers à Suarce,
- L'achat de compteurs équipés pour la relève à distance,
- La modernisation de la télégestion des sites et de la recherche de fuite,
- La maintenance curative des équipements (pompes et surpresseurs),
- Les études et programmes de préservation de la qualité de l'eau.

☒ **des sommes de respectivement 130 178,08€, 934 045,98€ et 342 739,92€ sont à inscrire aux chapitres 20, 21 et 23,**

☒ **vu les dépenses imprévues, les opérations d'ordre de transfert et celles patrimoniales des sommes de respectivement 1 000€, 26 000€ et 50 000€ sont à inscrire aux chapitres 020, 040 et 041,**

☒ **vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, une somme de 215 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

A la section d'investissement, en recettes :

☒ **vu la dotation aux amortissements, la somme de 655 000€ est à inscrire au chapitre 040,**

☒ **vu les subventions (DETR), une somme de 372 006,31€ est à inscrire au chapitre 13.**

Ainsi, le budget 2025 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	2 964 134,05 €	2 947 050,00 €	17 084,05 €
Investissement	1 698 963,98 €	1 698 963,98 €	0,00€
Résultat général de l'exercice			17 084,05 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2025 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général avec notamment	1 099 050,00 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	210 000 €
6062	Produit de traitement	7 000 €



6063	Petit équipement	30 000 €	
611	Sous-traitance générale	15 000 €	
61521	Entretien et réparation bâtiment	15 000 €	
61521	Entretien, réparation réseaux	450 000 €	
6155	Maintenance matériel roulant	20 000 €	
617	Etudes (analyses)	45 000 €	
6287	Remboursement de frais	110 000 €	
6371	Red. versées à l'Agences de l'eau pour prélèvement d'eau et performance	83 000 €	
Chap. 012	Charges de personnel		600 000,00 €
Chap. 014	Reversement Agence redevance consommation		338 000,00 €
Chap. 022	Dépenses imprévues		10 000,00 €
Chap. 023	Virement à l'investissement		0,00 €
Chap. 042	Amortissements		655 000,00 €
Chap. 65	Charges de gestion et perte sur créances irrécouvrables		20 000,00 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts		180 000,00 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles		35 000,00 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges		10 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement			2 947 050,00 €
En recettes			
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2024)		426 136,05 €
Chap. 042	Amortissements de subventions		26 000,00 €
Chap. 70	Ventes de produits dont		2 420 500,00 €
70111	Vente d'eau aux abonnés	1 920 000 €	
701241	Redevance consommation	410 000 €	
704	Travaux (branchements neufs)	80 000 €	
Chap. 74	Subventions d'exploitation		73 398,00 €
Chap. 75	Autres produits		18 000,00 €
Chap. 77	Produits exceptionnels		100,00 €
Total des recettes de fonctionnement			2 964 134,05 €

Image synthétique du BP 2025 par section et chapitre		
Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2024)	0,00 €
Chap. 020	Dépenses imprévues	1 000,00 €
Chap. 040	Amortissements de subventions	26 000,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	215 000,00 €
Chap. 20	Études dont	130 178,08 €
	Restes à réaliser 2024	13 530,00 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux) dont	934 045,98 €
	Restes à réaliser 2024	331 226,42 €
Chap. 23	Immobilisations en cours (travaux)	342 739,92 €
	Restes à réaliser 2024	320 739,92 €
	Total des dépenses d'investissement	1 698 963,98 €
En recettes		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté (2024)	621 957,67 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	0,00 €
Chap. 040	Amortissements	655 000,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
Chap. 13	Subventions	372 006,31 €
Chap. 16	Emprunts	0,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	0,00 €
		1 698 963,98 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF- BP 2025

A la section de fonctionnement, en dépenses :

À vu le personnel affecté aux missions du service assainissement, le personnel mutualisé en charge de l'accueil et de la facturation sur le pôle technique de Grandvillars et de la comptabilité et de la gestion des ressources humaines au niveau du siège de Delle et la prise en charge des indemnités du vice-président délégué, **une somme de 500 000 € est à inscrire au chapitre 012.**

À vu la consommation de l'énergie, l'inflation sur les achats de produits de traitements, les charges d'exploitation (carburant, téléphonie, assurances, analyses d'autosurveillance, etc.), les travaux d'entretien nécessaires à l'exploitation de l'infrastructure ainsi que les travaux de réparation (réseaux et stations) et les prestations de services (gestion des boues de STEP, télégestion, informatique, envoi des eaux usées de Fêche l'Eglise sur PMA, études diverses), **une somme de 870 200 € est à inscrire au chapitre 011.**

À vu le solde de la redevance modernisation des réseaux de collecte à verser à l'agence de l'eau, **une somme de 60 000 € est à inscrire au chapitre 014.**

À vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, il est à prévoir **une somme de 345 000 € au chapitre 66.**

À vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 800 000 € est à inscrire au chapitre 042.**

À vu la participation aux frais de fonctionnement de la station de Montreux-Château, au remboursement d'un emprunt concernant des travaux de réseau pluvial sur Fêche l'Eglise, ainsi que les annulatifs de factures, **une somme de 33 000 € est à inscrire au chapitre 67.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

À vu l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés ces dernières années et les dépenses prévisionnelles 2025, **l'augmentation de la redevance assainissement est indispensable pour équilibrer la section de fonctionnement 2025.**

L'augmentation de la redevance sera de **0,8 €/m³ soit un tarif de 3,04 € HT/m³** applicable au 1^{er} juillet 2025. La recette des redevances 2025 sera de 2 006 400 € HT. Compte tenu des montants des diverses redevances de l'Agence de l'Eau, les prévisions de prestations de branchements neufs, la taxe de Participation au Financement de l'Assainissement Collectif, **une somme de 2 139 400 € est à inscrire au chapitre 70.**

À vu la participation du Syndicat d'Épuration de la Basse-Allaine (SEBA Suisse), **une somme de 100 000 € est à inscrire au chapitre 74.**

À un montant de 270 000 € est à inscrire au chapitre 042 pour les amortissements de subventions.

A la section d'investissement, en dépenses :

À vu les restes à réaliser 2024 (**879 388,38 €**) et vu le programme des travaux envisagés pour 2025 correspondant notamment :

- à la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement, outil de planification technique

pluriannuelle et de programmation budgétaire déclinant la stratégie de l'assainissement de la CCST à moyen terme, pour 125 000 €

- au démarrage des opérations de travaux sur les réseaux :

- Travaux tranche 2 de Faverois : travaux de mise en séparatif rue des Prés et rue Basse pour un montant global estimé à 773 000 € HT.
- Travaux de démolition de l'ancienne station d'épuration de Faverois (bassin d'aération et lit de séchage des boues), la création d'un nouveau poste de relevage des eaux usées et la pose d'une clôture autour de la station. Le montant de travaux total est estimé à 110 000 € HT.
- Travaux de réhabilitation du pont racleur de la station d'épuration de Grandvillars pour un montant global de 1 030 000 € HT.
- Travaux de création d'un réseau de transfert des eaux usées sur les communes de Brebotte et de Grosne pour 1 572 973 € HT (d'autres tranches de travaux sont à prévoir au cours des prochains exercices pour desservir les trois communes en totalité).
- Travaux de 140 000 € en vue de réaliser les travaux de mise en séparatif de la rue du 11^{ème} dragon à Joncherey (travaux mutualisés avec les travaux de voirie communaux).

- **des sommes respectivement de 125 000 €, 1 746 500 € et 2 421 000 € sont à inscrire aux chapitres 20, 21 et 23.**

À vu les capitaux d'emprunts à rembourser déjà contractés, **une somme de 335 000 € est à inscrire au chapitre 16.**

A la section d'investissement, en recettes :

À vu les restes à réaliser 2024 (1 306 092,50 €) et les aides financières attendues pour les travaux 2025 (Agence de l'eau, DETR notamment), **une somme de 2 838 992,50 € est à inscrire au chapitre 13.**

À vu la dotation aux amortissements, **une somme de 800 000 € est à inscrire au chapitre 040,**

Ainsi, le budget 2025 :

	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	2 619 200 €	2 760 657,89 €	141 457,89 €
Investissement	5 776 888,38 €	5 779 860,81 €	2 972,43€
Résultat général de l'exercice			144 430,32 €

De manière synthétique et détaillée :

Image synthétique du BP 2025 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	870 200 €
604	Traitement des boues et prestations de service	81 500 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	225 000 €
6062	Produits de traitement	125 000 €
611	Sous-traitance	35 000 €
6152	Entretien et réparation sur réseaux	140 000 €
6156	Maintenance	35 000 €
617	Etudes	40 000 €
Chap. 012	Charges de personnel	500 000 €
Chap. 014	Reversement redevance modernisation réseaux de collecte	60 000 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	0 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	0 €
Chap. 042	Dotation aux amortissements	800 000 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	10 000 €
Chap. 66	Remboursement des intérêts d'emprunts	345 000 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	33 000 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	1 000 €
Total des dépenses de fonctionnement		2 619 200 €

En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté	232 257,89 €
Chap. 042	Amortissements de subventions	270 000 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 139 400 €
70611	Redevance assainissement	2 006 400 €
704 + 70128	Travaux (branchements neufs) et redevance PAC (Participation AC)	115 000 €
706121	Redevance modernisation des réseaux	10 000 €
70611	Redevance performance	8 000 €

Chap. 74	Subventions d'exploitation (participation SEBA)	100 000 €
Chap. 75	Autres produits	0 €
Chap. 77	Produits exceptionnels (récupération TICFE)	19 000 €
Total des recettes de fonctionnement		2 760 657,89 €

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 040	Amortissements de subventions	270 000 €
Chap. 16	Remboursement des capitaux d'emprunts	335 000 €
Chap. 20	Frais d'études	125 000 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles (travaux) dont	2 233 153,30 €
Restes à réaliser 2024		879 388,38 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	2 813 735,08 €
Total des dépenses d'investissement		5 776 888,38 €
En recettes		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté	2 140 868,31 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	0 €
Chap. 040	Dotations aux amortissements	800 000 €
Chap. 023	Immobilisations en cours	0 €
Chap. 13	Subventions (Agence de l'eau, DETR)	2 838 992,50 €
Restes à réaliser 2024		1 306 092,50 €
Chap. 16	Emprunts	0 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	0 €
1068	Réserves	0 €
Total des recettes d'investissement		5 779 860,81 €

BUDGET ANNEXE SPANC- BP 2025

A la section de fonctionnement, en dépenses :

À Une somme de **40 600 €** est affectée *au chapitre 011* notamment 14 000 € pour les prestations de vidanges chez les particuliers et **24 600 €** pour les prestations de contrôles sous-traitées.

À La rémunération de la technicienne SPANC (agent mutualisé avec le service de l'assainissement collectif) pour un montant de **10 000 €** est affectée *au chapitre 012*.

À Une somme de **1 200 €** est affectée *au chapitre 65* pour la location du logiciel SPANC et les créances admises en non-valeur.

À Une somme de **300 €** est affectée *au chapitre 67* pour des titres annulés sur les années antérieures et pour les charges exceptionnelles.

A la section de fonctionnement, en recettes :

À le report du résultat 2024 soit un excédent de **51 536,77 €** affecté *au chapitre 002*.

À Une somme de **28 500 €** est affectée *au chapitre 70*, elle correspond au paiement des contrôles (ou redevance) et au paiement des prestations de vidanges par les particuliers.

De manière synthétique, le budget 2025 se présente en dépenses et recettes de fonctionnement de la manière suivante :

Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général (prestations vidanges, prestations de contrôles)	40 600 €
Chap. 012	Charges de personnel	10 000 €
Chap. 65	Autres charges de rattachement	1 200 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	300 €
Total des dépenses de fonctionnement		52 100 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté	51 536,77 €
Chap. 70	Prestations vidanges et contrôles	28 500 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation et aides réhabilitation	0 €
Total des recettes de fonctionnement		80 036,77 €



BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES- BP 2025

A la section de fonctionnement, en dépenses :

☑ *vu le coût de traitement des déchets, les frais de carburants, l'entretien des camions, une somme de 2 219 667.00 € est à inscrire au chapitre 011.*

☑ *vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel du siège de Delle et de la prise en charge des indemnités du vice-président en charge des ordures ménagères, une somme de 1 070 000.00 € est à inscrire au chapitre 012.*

☑ *vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, une somme de 16 000.00 € est à inscrire au chapitre 66.*

☑ *vu les dotations aux amortissements prévues, une somme de 213 000.00 € est à inscrire au chapitre 042.*

A la section de fonctionnement, en recettes :

☑ *vu le montant de la redevance de l'année antérieure, la vente de différents matériaux, une somme de 2 820 197.00 € est à inscrire au chapitre 70.*

☑ *vu les soutiens versés par les éco-organismes, une somme de 603 650 € est à inscrire au chapitre 74.*

☞ *Vu l'excédent reporté 2024 une somme de 191 392.84 € est à inscrire au chapitre 002.*

A la section d'investissement, en dépenses :

- *vu les restes à réaliser 2024 (15 682.00 €)*
- *vu l'acquisition d'une benne à ordures ménagères, l'acquisition de bennes pour la déchetterie de Fêche l'Eglise, l'acquisition de bacs, la somme de 335 257.16 € est à inscrire au compte 21.*
- *vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, une somme de 97 251.00 € est à inscrire au chapitre 16.*
- *Vu les travaux prévus à la déchetterie de Fêche, la somme de 455 075.00 € est à inscrire au chapitre 23*

A la section d'investissement, en recettes :

☑ *vu le FCTVA, la somme de 22 646.65 € est à inscrire au chapitre 10.*

☑ *vu la subvention de l'adème, la somme de 112 196.41 € est à inscrire au chapitre 13*

☑ *vu la dotation aux amortissements, une somme de 213 000.00 € est à inscrire au chapitre 040.*

☞ *Vu le solde d'exécution de 2024, une somme de 198 936.51 € est à inscrire au 001.*

☞ *Vu l'emprunt envisagé, la somme de 371 803.59 € est à inscrire au chapitre 16.*

Ainsi, le budget 2025 présente un suréquilibre en recettes de fonctionnement de 102 394.26 € (report inclus) et s'équilibre en section d'investissement.



	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	3 634 039.84 €	3 531 645.58 €	102 394.26 €
Investissement	918 583.16 €	918 583.16 €	0 €
Résultat général de l'exercice			102 394.26 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2025 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère générale dont	2 219 667.00 €
611	Traitement des déchets	1 861 585.00 €
61551	Entretien matériel roulant	100 000.00 €
6066	Carburant	85 000.00 €
Chap. 012	Charges de personnel	1 070 000.00 €
Chap. 022	Dépenses imprévues	10 000.00 €
Chap. 042	Amortissements	213 000.00 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	875.25 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	16 000.00 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	2 103.33 €
Chap. 68	Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	0.00 €
Total des dépenses de fonctionnement		3 531 645.58 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2024)	191 392.84 €
Chap.042	Opération d'ordre de transfert entre section	10 000.00 €
Chap. 70	Ventes de produits dont	2 820 197.00 €
703	Vente de matériaux	100 097.00 €
706	Participation des usagers	2 720 100.00 €
Chap. 74	Subvention d'exploitation	603 650.00 €
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	5 800.00 €
Chap. 76	Produits financiers	0.00 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	3 000.00 €
Total des recettes de fonctionnement		3 634 039.84 €

Note de présentation BP 2025

Section d'investissement		
En dépenses		
Chap. 020	Dépenses imprévues	20 000.00 €
Chap. 040	Opérations d'ordre de transfert entre section	10 000.00 €
Chap.10	Dotations....	1 000.00 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	97 251.00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	335 257.16 €
Chap.23	Immobilisations en cours	455 075.00 €
Dont restes à réaliser 2024 pour info		15 682.00 €
Total des dépenses d'investissement		918 583.16 €
En recettes		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2024)	198 936.51 €
Chap. 040	Amortissements	213 000.00 €
Chap. 10	FCTVA	22 646.65 €
Chap.13	Subvention d'investissement	112 196.41 €
Chap. 16	Chap. 13 Emprunts et dettes assimilés	371 803.59 €
Dont restes à réaliser 2024		0 €
Total des recettes d'investissement		918 583.16 €



BUDGET ANNEXE GEMAPI- BP 2025

A la section de fonctionnement, en dépenses :

- Vu les charges d'exploitation (frais de fonctionnement généraux mutualisés, entretiens divers, entretien du parc automobile, frais de télécommunication, publicité, fournitures diverses, etc.) et les travaux d'entretien de cours d'eau, **une somme de 90 412,77 € est à inscrire au chapitre 011.**
- Vu le personnel affecté aux missions de la compétence GEMAPI (une chargée de mission et un technicien) ainsi que les indemnités concernant une apprentie et d'éventuel personnel extérieur (indemnités élus), **une somme de 134 600 € est à inscrire au chapitre 012.**
- Vu le reversement de taxes GEMAPI (Impôts) qui pourrait être réalisé, **une somme de 3 000 € est à inscrire au chapitre 014.**
- Vu les amortissements à réaliser, **une somme de 61 425 € est à inscrire au chapitre 042.**
- Vu les conventionnements signés (adhésion à l'EPTB, animation SAGE Allan et PAPI de l'Allan, veille SAFER, etc.), **une somme de 15 000 € est à inscrire au chapitre 65.**
- Vu les charges financières liées aux emprunts contractés (intérêts), **une somme de 4 362,23 € est à inscrire au chapitre 66.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

- Vu le résultat de fonctionnement reporté, **une somme de 534 501,61 € est à inscrire au chapitre 002.**
- Vu les subventions liées aux amortissements à réaliser, **une somme de 18 800 € est à inscrire au chapitre 042.**
- Vu les recettes de la taxe GEMAPI instituée et fixée à un produit global de 280 000 €, **une somme de 280 000 € est à inscrire au chapitre 73.**
- Vu les subventions liées aux opérations portées en 2025, **une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 74.**

A la section d'investissement, en dépenses :

- Vu les emprunts réalisés, **une somme de 15 000 € est à inscrire au chapitre 16.**
- Vu les études à réaliser (étude de dangers de la digue de Delle, et restauration morphologique de l'Allaine) **une somme de 272 108 € est à inscrire au chapitre 20.**
- Vu les restes à réaliser, notamment le projet de restauration morphologique de la Bourbeuse porté conjointement par SNCF Réseau, la Communauté de communes du Sud Territoire et le Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le RAR s'élève à **87 0000 €.** **Une somme totale de 87 000 € est à inscrire au chapitre 204.**
- Vu les investissements divers en lien avec les projets potentiels de l'année 2024, **une somme totale (RAR inclus) de 30 707,62 € est à inscrire au chapitre 21.**
- Vu les opérations d'ordres de transfert entre sections, **une somme de 18 800 € est à inscrire au chapitre 040.**

- Vu les opérations patrimoniales en cours et/ou à venir, **une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 041.**

A la section d'investissement, en recettes :

- Vu le solde d'exécution de la section d'investissement reporté, **une somme 104 588,07 € est à inscrire au chapitre 001.**
- Vu les opérations de dotations et fonds divers, **une somme 3 000 € est à inscrire au chapitre 10.**
- Vu les subventions de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (AE RMC) liées à l'étude de restauration morphologique de l'Allaine entre Delle et Grandvillars (120 000 €), les RAR (92 133 €) du projet de restauration de l'Allaine au centre-ville de Delle ; les subventions du FPRNM et du Fonds vert pour l'étude de dangers de la digue de Delle (70 000 €), **une somme de 282 133 € est à inscrire au chapitre 13.**
- Vu les amortissements à réaliser, **une somme de 61 425 € est à inscrire au chapitre 040.**
- Vu les opérations patrimoniales en cours et/ou à venir, **une somme de 10 000 € est à inscrire au chapitre 041.**

Ainsi, le budget 2025 (RAR 2024 et report 2024 inclus) s'établit de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT CUMULE 2025
FONCTIONNEMENT	308 800,00 €	843 301,61	534 501,61 €
INVESTISSEMENT	433 615,62 €	461 146,07 €	27 530,45 €
Résultat général de l'exercice :			562 032,06 €

De manière synthétique et détaillée :

Image synthétique du BP 2025 par section et par chapitre		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	90 412,77 €
60	Achat & variation de stocks	3 000 €
61	Entretien et réparations	71 612,77 €
62	Autres services extérieurs	20 000 €
63	Impôts taxes & versements assimilés	300 €
Chap. 012	Charges de personnel et frais assimilés	134 600,00 €
Chap. 014	Impôts et taxes	3 000,00 €
Chap. 023	Virement à l'investissement	0,00 €
Chap. 042	Amortissement	61 425,00 €

Chap. 65	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €
Chap. 66	Charges financières	4 362,23 €
Chap. 67	Annulations de titres	0,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		308 800,00 €
En recettes		
Chap. 002	Résultat de fonctionnement reporté 2024	534 501,61 €
Chap. 042	Amortissement	18 800,00 €
Chap. 73	Impôts & taxes (taxe GEMAPI)	280 000,00 €
Chap. 74	Dotations, subventions & participations	10 000,00 €
Chap. 75	Produits exceptionnels	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement		843 301,61 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
En dépenses		
Chap. 16	Emprunts & dettes assimilées	15 000,00 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	272 108,00 €
Chap. 204	Subventions d'équipement versées	87 000,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	30 707,62 €
Chap. 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 800,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	10 000,00 €
Total des dépenses d'investissement		433 615,62 €
En recettes		
Chap. 001	Solde d'exécution reporté (2024 + Reports 2023)	104 588,07 €
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000 €
Chap. 13	Subventions	282 133,00 €
Chap. 040	Amortissements	61 425,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	10 000,00 €
Total des recettes d'investissement		461 146,07 €

BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE- BP 2025

A la section de fonctionnement, en dépenses :

☑ *vu le coût de l'eau, l'électricité, le gaz, les produits de traitement et les analyses de l'eau, le matériel pour l'entretien courant des locaux, la remise en état de toutes les installations de sécurité, téléphonie, **une somme de 416 076 € est à inscrire au chapitre 011.***

☑ *vu le personnel affecté au centre aquatique, **une somme de 646 000 € est à inscrire au chapitre 012.***

☑ *vu le virement à la section d'investissement, **une somme de 324 900 € est à inscrire au chapitre 023.***

☑ ***une somme de 25 000 € est à inscrire au chapitre 042.***

☑ ***une somme de 2 100 € est à inscrire au chapitre 65.***

☑ *vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 41 000 € est à inscrire au chapitre 66.***

☑ ***une somme de 100€ est à inscrire au chapitre 67.***

A la section de fonctionnement, en recettes :

☑ *vu le montant d'atténuation de charges, **une somme de 3 000 € est à inscrire au chapitre 013.***

☑ *vu le montant des ventes des différentes activités de l'année antérieure, **une somme de 200 000 € est à inscrire au chapitre 70.***

☑ *vu le montant F.C.T.V.A, **une somme de 5 000 € est à inscrire au chapitre 074.***

☑ *vu les soutiens versés, **une somme de 1 247 176 € est à inscrire au chapitre 75.***

A la section d'investissement, en dépenses :

- *Vu les frais d'étude pour le devenir du bassin et du parc extérieur, **une somme de 30 000€ est à inscrire au compte 20.***
- *Vu les restes à réaliser 2024 (2 451.28 €).*
- *Vu la remise en état de certaines installations, la mise en place d'un groupe froid, **la somme de 262 451.28 € est à inscrire au compte 21.***
- *Vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, **une somme de 95 400€ est à inscrire au chapitre 16.***

A la section d'investissement, en recettes :

- *Vu le virement de la section de fonctionnement, **la somme de 324 900 € est à inscrire au compte 021.***
- *Vu le montant des amortissements, **la somme de 25 000 € est à inscrire au compte 040.***
- *Vu le montant des dotations, **la somme de 108 396.01 € est à inscrire au compte 10.***

Ainsi, le budget 2025 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	1 455 176 €	1 455 176 €	0 €
Investissement	458 296.01 €	458 296.01 €	0 €
Résultat général de l'exercice			0 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2025 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	416 076 €
60612	Energie – électricité	250 000€
60624	Produits de traitement	12 500€
60631	Fournitures d'entretien	3 000€
60632	Fournitures de petit équipement	6 500€
60636	Vêtements de travail	2 500€
6064	Fournitures administratives	700€
6068	Achats autres fournisseurs	1 000
611	Contrats de prestations	26 000€
61351	Locations mobilières	10 500€
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	35 000€
615231	Entretien et réparations voiries	4 000€
61551	Matériel roulant	1 000€
61558	Autres biens immobiliers	1 000€
6156	Maintenance	29 000€
6161	Assurance multirisques	4 500€
617	Etudes et recherches	6 276€
6188	Autres frais divers	8 200€
6234	Réceptions	2 500€

6236	Catalogues et imprimés	2 150€	
6262	Frais de télécommunication	5 200€	
627	Frais bancaires	350€	
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 700€	
6284	Redevances pour services rendus	2 500€	
Chap. 012	Charges de personnel		646 000 €
Chap. 023	Virement à la section d'investissement		324 900 €
Chap 42	Opérations d'ordre et de transfert		25 000 €
Chap. 65	Autres Charges gestion courante		2 100 €
Chap. 66	Charges financières		41 000 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles		100 €
Total des dépenses de fonctionnement			1 455 176 €
En recettes			
Chap. 013	Atténuations de charges		3 000 €
Chap.070	Ventes de produits à caractère sportif		200 000,33 €
Chap. 74	Dotations et participations		5 000 €
Chap. 75	Subventions de fonctionnement des communes membres du GFP		1 247 176 €
Total des recettes de fonctionnement			1 455 176 €

Section d'investissement			
En dépenses			
Chap. 01	Solde d'exécution		70 444.73 €
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées		95 400 €
Chap. 20	Immobilisation incorporelles		30 000€
Chap. 21	Immobilisations corporelles dont		262 451.28 €
21318	Autres bâtiments public	25 000 €	
21351	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	200 000 €	
2158	Autres installations, matériel	30 000 €	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 821.84 €	
21838	Matériel de bureau	500 €	
21848	Autres matériels de bureau	629.44 €	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le



ID : 090-249000241-20250410-2025_03_02D1-BF

2188	Autres immobilisations corporelles	2 500 €	
2158	Outils	2 000 €	
Dont restes à réaliser 2024 pour info		2 451.28 €	
Total des dépenses d'investissement			458 296.01 €

En recettes			
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	324 900,33 €	
Chap. 040	Opérations d'ordre	25 000 €	
Chap. 10	Dotations, fonds divers	108 395.68 €	
Total des recettes d'investissement			458 296.01 €